

MEMOIRES

et avenir
de la ville nouvelle

LIEUX DE CULTE ET D'EXPRESSION SPIRITUELLE EN VILLE NOUVELLE

DOCUMENT MÉMOIRE NUMÉRO 19

MAI 2018

Présentation

L'association M.A.V.N. est née de la volonté de fondateurs de la Ville Nouvelle d'Evry de sauvegarder la mémoire de l'idée, de la conception, de la naissance et du développement de celle-ci et, pour cela, de conserver des documents et des témoignages, qui pourraient servir de matière première à des historiens futurs.

En 2 000, la fin de l'Opération d'Intérêt National ôtait à l'agglomération son caractère de « nouvelle », qui retrouvait un statut juridique et financier ordinaire. La « ville nouvelle » continuait, mais autrement. C'est alors que l'association, décidant de persévérer, au moment où elle intégrait une association d'anciens collaborateurs de l'Etablissement Public d'aménagement d'Evry (EPEVRY), a décidé,

- d'élargir son regard sur la Mémoire en faisant appel aux *Mémoires*, que son histoire ne manquerait pas d'interpeler et voudra conserver;
- et d'élargir aussi son horizon en se donnant une mission complémentaire mais différente, celle scruter les *Avenirs* de notre ville, que nous continuons à considérer comme « nouvelle ».

Le « document-mémoire » que l'association publie chaque année est l'expression de sa démarche.

Pour cette année 2018, elle présente *les LIEUX DE CULTE EN VILLE NOUVELLE* ; ce livre retrace une histoire de leur création et évoque leur évolution jusqu'à ce jour. Ces lieux sont, non seulement des monuments et des œuvres qui marquent profondément notre territoire, mais aussi des espaces de vie individuelle et collective, de débats et d'expression humaine, culturelle, artistique et spirituelle.

Connaître l'histoire de notre territoire nous permet de mieux connaître les habitants qui y vivent et se projeter dans l'avenir nous aide à maîtriser son évolution ; l'association M.A.V.N. invite les habitants de notre « ville nouvelle », élargie dans l'espace et dans le temps, à participer à leur propre histoire.

Joseph Nouvellon

QU'EST-CE QU'UN LIEU DE CULTES ?

Un lieu de culte est un endroit où, dans la ville, se célèbre un culte ou une activité cultuelle et qui est normalement réservé à cet emploi. Il fait partie du tissu et du paysage urbain, généralement visible et reconnaissable ; Il est normalement dédié à la pratique d'une religion, mais ce n'est pas toujours le cas. Ce qu'on appelle couramment « lieu de culte » ne sert pas toujours à une « pratique » religieuse et d'autres lieux ne répondent qu'à une démarche spirituelle et ne peuvent recevoir le même qualificatif.

Parler d'un lieu de culte fait spontanément penser à un bâtiment et à une forme architecturale particulière ; ainsi, la synagogue, les églises ou les chapelles et la cathédrale, la mosquée et la pagode, sont des monuments lisibles, qui marquent le paysage urbain.

Mais certains cultes sont pratiqués dans des immeubles de facture banale, (originellement destinés à un commerce ou à des bureaux) ; ce sont plus des espaces de rassemblement ou des salles de prière. Enfin, d'autres lieux sont réservés à des groupes plus spécifiques, comme le temple ou la loge maçonnique où les francs-maçons pratiquent une « spiritualité laïque », ou ce que fut l'Aire libre ou encore ce qu'est toujours le Jardin Intérieur, qui n'est rattaché à aucune religion mais qui est utilisé par des personnes qui y accomplissent une démarche de réflexion personnelle. Ce qui suit présente l'ensemble de ces lieux qui, sur notre « ville nouvelle » d'Evry, se rapprochent de cette définition. La « ville nouvelle » comprend les quatre communes qui la composaient au départ (en 1969) : Evry, Courcouronnes, Lisses et Bondoufle.

Après un bref détour dans les églises et des chapelles de nos villages anciens, nous retracerons l'histoire de ce qui a été construit depuis les années 1970.

Les lieux de culte proprement dits.

Pour les juifs, c'est la Synagogue, où ils se retrouvent pour pratiquer leur culte, notamment le vendredi soir et le samedi matin, lors du Shabbat, jour de repos absolu, marqué par la lecture de la Torah. Pour les chrétiens, c'est l'Eglise, où ils se réunissent pour prier et dire la messe, qui est la célébration de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. Les protestants parlent de Temple, pour rappeler celui de Jérusalem dans l'Ancien testament. Pour les musulmans, c'est la Mosquée, « le lieu où l'on adore », où les fidèles se rassemblent pour la prière et se prosternent devant Allah ; mais Dieu est partout et la mosquée est aussi un centre de vie socio- culturelle ; il n'y a ni mariage, ni enterrement, mais il y a des mosquées funéraires. Pour les bouddhistes, c'est la Pagode : c'est en principe un monastère bouddhique comportant une salle de réunion, au centre de laquelle est placée une statue du Bouddha ; on s'y réunit pour réciter les préceptes de l'idéal bouddhique, mais ce n'est, à proprement parler, pas un lieu de prière, car, dans sa pureté primitive, le bouddhisme n'invoque aucun dieu.

Les autres lieux portent des noms divers.

Les permis de construire les désignent de diverses manières, telles que « bâtiment de culte » (les adventistes), « établissement de culte » (les témoins de Jéhovah), « église » (les mormons).

On distinguera ici, les protestants, représentés ici par les évangéliques et le Centre évangélique international

ou les adventistes du 7^{ème} Jour et les adeptes de mouvements qui ne se revendiquent pas comme « religions » : les témoins de Jéhovah et l'église Jésus-Christ des saints des derniers jours, nommés aussi mormons, présents sur notre ville. D'autres « lieux de prières » ou de « rassemblement » existent, parfois très discrets et même éphémères.

Y a-t-il des sectes ? La question a été posée au sujet des Témoins de Jéhovah, classée dans les Sectes dans le rapport parlementaire de J. Guyard en 1997. A la fin des années 1970, la maison de M. Boscher, rue des Apôtres, avait été acquise par la secte Moon. Celle-ci est repartie pour laisser place à l'Ordre des Notaires de l'Essonne.

Consultée par nos soins en mai 2018, la MIVILUDES (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) nous a répondu que « de manière générale, les églises et mouvements sur lesquels vous interrogez la Miviludes se caractérisent par leur prosélytisme, qui n'est cependant pas contraire à la législation en vigueur ».

Certains « lieux de culte » ont peut-être été involontairement omis. Nous visiterons enfin des lieux qui permettent une démarche « laïque » mais qui présentent une dimension « spirituelle », et qui participent à la recherche d'un sens pour l'Homme et pour la Ville ; lieux de gratuité et rassemblement autour de convictions partagées ou de pratiques communes, comme le Jardin Intérieur.

Citons enfin les lieux des morts, créés dans la ville nouvelle depuis les années 1990 :

Le cimetière intercommunal Sud-Francilien à Bondoufle, le cimetière et le *crématorium* de Courcouronnes, où sont organisées des cérémonies, civiles ou religieuses avant l'incinération des défunts.

Les lieux cités ont tous cette double caractéristique d'avoir « pignon sur rue » et d'être régulièrement fréquentés par des habitants d'Evry et des environs. Nous serons également amenés à examiner leur évolution qui, entre la mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de 1969 et celle du S.D.A.U.R.I.F. en 2015, marque profondément notre histoire locale :



- l'histoire de l'urbanisme des années 1960 à 2000, qui correspond, notamment en Ile-de-France aux quarante ans qui ont vu naître les villes nouvelles, le R.E.R. ou l'extension des autoroutes urbaines
- l'évolution des populations, des techniques et des comportements et des mentalités ;
- et celle, plus ou moins liée à la précédente, des religions ou des pratiques spirituelles.
- Tout ceci dans un contexte national et international qui ne laisse pas de retentir sur l'évolution de nos quartiers et de leurs habitants.
- C'est ce qui fera l'objet de notre réflexion finale du passage des religions enfouies à la laïcité revendiquée

LIEUX DE CULTE AVANT LA VILLE NOUVELLE

Dans les années 1960 et 70, la ville nouvelle d'Evry a été implantée sur un territoire encore presque rural ; Evry commençait déjà à devenir une lointaine ville de banlieue de Paris, mais les trois autres communes ont conservé leur bourg ancien et ce qui, comme dans les toutes petites communes de France, les caractérise : une place autour de laquelle se regroupent la mairie (et l'école), quelques commerces de première nécessité et une église.



BONDOUFLE, EGLISE SAINT-DENIS ET SAINT-FIACRE.

Dans le vieux bourg, entre l'ancienne mairie et la nouvelle, l'église de Bondoufle, dont l'origine remonte au XI^e siècle, conserve des éléments du XII^e avec le bas de la tour du clocher, et du XV^e avec le chœur ; de l'extérieur, épaulée par de puissants contreforts, elle présente l'aspect d'une construction fortifiée.

Elle est dédiée à Saint-Denis en raison de son appartenance initiale à l'abbaye de Saint-Denis, et à Saint-Fiacre, choisi comme patron local ; à l'intérieur de l'église, deux statues en bois rappellent ce double vocable ; sur la partie gauche de la nef, une imposante chaire aux formes galbées date de 1775.

COURCOURONNES, EGLISE NOTRE-DAME DE LA NATIVITÉ.

L'église ancienne de Courcouronnes est au cœur du premier cimetière et elle a sans doute servi de lieu de sépulture des seigneurs de la paroisse. Elle aurait été construite vers 1195, (peut-être sur une période s'étendant en fait de 1091 à 1235) ; son clocher et son chœur ont été reconstruits ultérieurement ; (la première cloche a été posée en 1828 et l'horloge en 1862). A l'intérieur, une ouverture souterraine rappelle les nombreuses galeries qui devaient sillonner les sous-sols de la région. Le tabernacle de la Nativité de la Très Sainte Vierge (sic !) est une œuvre récente de Vincent Guiro. Petite église, « proportionnée au nombre de ses habitants », selon l'abbé Guiot en 1790, elle semble être restée mal entretenue après la Révolution.

Jusqu'au début du XXe, elle était rattachée à d'autres paroisses, Bondoufle, Lisses, Evry-Petit-Bourg, Villabé ou Fleury-Mérogis.

En 1969, on commence à parler de ville nouvelle, mais l'Abbé Havard, secrétaire des Chantiers diocésains, ne se montre pas pressé ; par lettre au Maire, en date du 4 juin, il écrit que *l'église paroissiale de Courcouronnes, si modeste soit-elle, doit conserver son caractère d'édifice cultuel de la cité, sans négliger l'avenir ; et d'ajouter : par contre, étant donné son exigüité, il faudra prévoir de réserver un terrain pour y réaliser divers locaux susceptibles d'accueillir en particulier les enfants du catéchisme et de permettre la célébration des messes dominicales ; il demande enfin la réalisation de travaux de restauration ou de mise en valeur de l'église.*

Effectivement, celle-ci est fermée, pour cause de sécurité de 1980 à 1996, et après d'importants travaux, elle est à nouveau ouverte au public en 1997. Mais elle devient alors décidément trop petite en raison de l'accroissement de la population de la commune depuis le début des années 1970.





Sur l'avenue qui menait au château de Petit Bourg, l'église du bourg ancien d'Evry date en grande partie du XVIIIe mais remonte au XIIe, comme l'atteste sa voute, épargnée par la guerre de Cent Ans qui avait mis à mal l'ensemble de l'église. Elle possède une nef et un transept doté d'une chapelle, mais l'abside n'existe plus. A son entrée, des fonts baptismaux qui ont été offerts à la paroisse par le duc d'Antin, fils de Madame de Montespan et propriétaire du château de Petit Bourg.

Dans le transept, au-dessus de la porte d'entrée de l'église par la sacristie, une peinture *Adoration des Bergers*, attribuée à Simon Vouet, et réalisée vers 1640, a été récemment mise en valeur par une jeune critique d'art, Mylène Sarant, dans une revue d'Art britannique. Ce tableau représente la Vierge et l'Enfant Jésus, plusieurs bergers et deux

anges portant une banderole avec l'inscription « Gloria in excelsis Deo » ; il devra être restauré, et sa mise en valeur contribuera à celle de l'église elle-même. En face de l'église, le presbytère : il abritait, à partir de 1626, la première « maison-école » d'Evry ; il a récemment retrouvé sa vocation d'hébergement du curé de la nouvelle paroisse d'Evry- Village.

Autour de cette église se trouvait le cimetière, qui a été déménagé lors de l'épidémie de choléra en 1832 pour être implanté à un kilomètre du bourg, près de l'actuelle préfecture. C'est là que reposent quelques notabilités qui ont marqué l'histoire d'Evry ; cinq tombes et une chapelle constituent un ensemble funéraire consacré à la famille Decauville. Récemment, des carrés musulmans et juifs y ont été aménagés. Mais il est pratiquement saturé et sera progressivement remplacé par le cimetière « intercommunal » du Bois de Bailleul à Bondoufle.

EVRY, LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE SION.

Grand Bourg, dont les traces d'occupation remontent au Moyen-Age, a presque toujours été la propriété de Seigneurs appartenant à la noblesse de robe. Au XIXe cet ancien fief a été la propriété, successivement, de Decauville, d'Agudo puis de Revenaz. Ce dernier, riche banquier et armateur d'origine savoyarde, en a fait don en 1863 aux religieuses de l'ordre de Notre-Dame-de-Sion, qui venait d'être fondé par le père Théodore Ratisbonne.

Celui-ci, issu d'une famille juive strasbourgeoise, né en 1802, s'était converti à la religion catholique et fait baptiser en 1827 ; il décidait alors de se consacrer à la prédication et à la conversion des juifs, et de fonder l'ordre de N.D. de Sion et une école destinée à donner une éducation catholique à des jeunes filles israélites en provenance des différents continents. Mort en 1884, il est enterré dans le cimetière aménagé au fond du jardin de l'école ; sa sépulture, imposante, est surmontée d'une croix encadrée de la Vierge et de Saint-Jean.

Cette institution était, comme toutes les autres de cette nature, dotée d'une chapelle, dont le fronton d'entrée comporte une verrière surmontée de l'inscription « sub.inv.soe .mathilidis aedificatum », qui signifie « édifiée sous le vocable de Mathilde » ; Mathilde Revenaz, épouse d'Alexis Revenaz était réputée pour ses œuvres de charité.

C'est à présent une école privée regroupant collège et lycée.

LISSES, L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN DE PARIS.

Réalisée dès les premiers temps mérovingiens, l'église de Lisses est consacrée à Saint Germain, qui, sous le règne de Childebert, au VI^e siècle., a contribué à la fondation de nombreux édifices chrétiens. Le bâtiment actuel date pour sa plus grande partie du XIII^e et a été fortement restauré aux XV^e et XVI^e ; mais le clocher primitif a été déposé à cause de sa vétusté et n'a pas été remplacé.

Le tympan a été conservé, bien qu'il fût endommagé par le temps et par de nombreuses mutilations. Subdivisé en deux parties, il laisse encore apparaître plusieurs têtes d'angelots ; la niche supérieure, surmontée d'une coquille et décorée symétriquement de sortes de cornes d'abondance, a perdu sa statue, sans doute à l'effigie de St Germain.

A l'intérieur, deux œuvres anciennes remarquables : à l'entrée de la nef, un tableau de la fin du XVI^e S., qui est une copie d'une œuvre du peintre Philippe de Champagne, comme il en existe d'autres dans plusieurs églises des environs, et, près de l'autel, Saint-Jean l'Evangéliste. Sa statue en bois polychrome, provient probablement d'un calvaire aujourd'hui disparu ; le calme du saint, son élégance et la recherche du mouvement permettent de la dater de la fin du XVII^e siècle. Profondément dégradée, elle a été restaurée en 1993 par Laurence Chicoineau, avec le soutien de l'Association de Mécénat d'Entreprises d'Evry (A.M.E.)



L'IMPULSION DES CONCEPTEURS DE LA VILLE NOUVELLE.

André Darmagnac

Février 1967 ; l'équipe de la Mission Lalande - qui deviendra l'EPEVRY (Établissement Public d'Aménagement de la ville nouvelle d'Évry) - s'installe dans les champs, entre la RN7 et le village d'Évry. Elle compte une vingtaine de personnes. En son sein, les professions les plus représentées sont celles d'architecte et de programmeur urbain. Les premiers commencent à dessiner les plans des rues et places qui se substitueront aux parcelles de blé ou de maïs, les seconds sont chargés de répondre à la question « que construire ? » Il ne s'agissait pas seulement d'imaginer ce qui pourrait être édifié, mais de prendre les contacts avec les organismes disposés à investir dans la construction.

Les architectes étaient les plus nombreux, mais nous étions quand-même trois à quatre programmeurs. Le nombre évoluera selon les périodes. Il y avait celui qui explorait l'accueil d'entreprises pour le développement économique : Élio Boulakia, puis celui qui s'occupait des programmes de logement : Charles Raymond, en lien avec la direction. Pour ma part, j'étais chargé des équipements de l'Éducation Nationale et de Jeunesse et Sports, tandis que la Culture et les cultes étaient étudiés par le sociologue Jean-Louis Dubois. Notre directeur, André Lalande, avait tenu à traiter les lieux des religions de la même manière que les équipements publics. D'abord parce que dans une capitale départementale, ceux-ci tiennent une place importante dans le paysage, avec une forte valeur symbolique. Et ensuite parce qu'une ville, c'est d'abord des hommes. André Lalande se faisait un devoir de réserver les terrains pour que, tôt ou tard, les activités entraînées par leurs croyances trouvent leur place. Humaniste, il s'intéressait beaucoup à l'histoire de toutes les croyances.

Pour des équipements relevant de services publics, la structuration de la démarche fut facile à mettre en place. D'emblée fut institué un groupe de travail pour chaque administration. Notre directeur convoquait dans notre bâtiment préfabriqué, au milieu des lièvres et des perdrix, toute la pyramide hiérarchique, de l'Inspecteur d'Académie ou du Directeur Départemental de Jeunesse et Sports, à la Direction Régionale et au ministère. Le programmeur établissait les compte-rendus, et prenait tous contacts afin de concrétiser les financements et constructions envisagés.

La difficulté était plus grande pour les lieux de culte. Les interlocuteurs n'étaient pas toujours évidents à trouver, les moyens de payer des constructions étaient plus maigres, et beaucoup de précautions étaient à prendre pour ne froisser personne. Mais Jean-Louis Dubois fut content à l'issue de la première réunion de son groupe de travail. Il avait réussi à réunir un large éventail de religions, y compris l'Église orthodoxe russe, fortement représentée à Sainte-Geneviève des Bois, et le nombre de pasteurs et de prêtres était équivalent. Passer de la prévision à la construction fut une autre

affaire. Car nous étions dans une période où régnaient des idées comme celles d'Ivan Illich : plus besoin de construire d'école, car la vraie école c'est la vie. Le principe était étendu à tous les domaines, et notamment à la religion. L'évêque de Corbeil-Évry désigna deux prêtres pour réfléchir à la pastorale de cette ville nouvelle. Ils furent très prudents sur la définition des réserves foncières à prévoir. N'allait-on pas dire la messe dans les gymnases ? Ceci ne reflétait pas seulement leur questionnement personnel. Tout un mouvement interne à l'Église catholique les poussait dans ce sens. Ce même mouvement auquel se heurta Paul Delouvrier à Rome. Il avait fait le déplacement pour tenter de persuader le pape de construire des cathédrales dans les villes nouvelles. Il n'obtint pas de consentement. L'Église se repensait. Avant tout « peuple de Dieu », elle rêvait de revenir à la pureté des catacombes. Les murs n'étaient pas sa préoccupation première.

Notre groupe de travail sur les lieux de culte n'en perdit pas pour autant sa raison d'être. Car une autre préoccupation habitait les diverses Églises dans cette période : l'œcuménisme. Entre temps Jean-Louis Dubois était parti, et j'étais chargé de prendre sa suite. Et puis le projet d'Agora (strictement limité à la partie loisirs, sous maîtrise d'ouvrage publique) prenait forme et s'approcha de la réalisation.

Alors le groupe de travail se réduisit et devint quasi officieux. Il se limita à Michel Henri et Jean Pigny (les deux prêtres chargés de « mission ville nouvelle » par l'évêque), ainsi qu'à moi-même, catholique pratiquant reconnu et en même temps chargé du projet de l'Agora-loisirs. Du côté protestant venaient les pasteurs de Ris-Corbeil, de Sainte-Geneviève des Bois et de Melun. Les réunions avaient lieu à mon domicile, à l'époque dans le quartier de Mousseau, à Évry.

Au bout de quelques années, la livraison de l'Agora approchant, le diocèse décida d'acheter un espace de 400 mètres carrés à l'étage haut, au-dessus du restaurant l'Hexagora (devenu le Burger-King), pour y installer un lieu œcuménique nommé l'Aire Libre. Cette décision fut assez longue à prendre, car l'aventure était nouvelle pour les deux Églises. Un colloque parisien fut bien utile pour vaincre les hésitations. Il avait été organisé par le théologien dominicain Hervé Legrand (un voisin du Saulchoir, alors implanté à Étiolles), chez son ancien collègue de promotion à l'X, Robert Rochefort, directeur du CREDOC. Un « contrat de commodat » fut conclu avec l'Église Réformée de France, pour y faire vivre un lieu d'animation confié à un prêtre (Yves Gernigond, ancien aumônier parisien de la JEC) et à une animatrice protestante : Jacqueline Lannes. Un Conseil d'Administration fut mis en place pour le fonctionnement, qui élargit beaucoup l'équipe chargée de la genèse. Le lieu fonctionna peu après l'inauguration, en mars 1975.

En 1995, lorsque le cardinal Lustiger vint dire une messe dans la nouvelle cathédrale, il releva la performance réussie par notre ville. À ses yeux, elle devait interpeller nos consciences. L'Église avait mis plusieurs siècles pour passer des catacombes aux cathédrales. Évry avait réussi le même parcours en vingt ans.

LIEUX DE CULTE EN VILLE NOUVELLE

LA SYNAGOGUE



La Communauté juive s'est implantée à Corbeil-Essonnes et ses environs après l'indépendance de l'Algérie en mars 1962 ; une synagogue existait déjà à Ris-Orangis, mais avec la croissance de la population et des besoins locaux et la nécessité de sauvegarder la proximité permettant - la «walking distance» que les fidèles doivent observer-, il fallut bientôt la doubler.

«Pionnier» de la ville nouvelle, Maurice Bensoussan, évoque la naissance de la Communauté Juive à Evry :

« **A**ucune étude, à ma connaissance, n'a été réalisée sur la présence juive à Evry, elle est donc à faire.

Néanmoins nous pouvons affirmer, à partir des témoignages de familles que l'arrivée de juifs à Evry correspond à certains événements. La nationalisation du Canal de Suez en 1956 a conduit certaines familles à quitter l'Egypte et à émigrer en France et certaines familles à Evry, en provenance de Tunisie et du Maroc, puis d'Algérie en 1962. Avec le démarrage de la ville nouvelle, de nouvelles familles sont venues s'y installer : professions libérales, artisans, commerçants, fonctionnaires...Ces familles d'abord déconnectées d'une pratique religieuse régulière participaient néanmoins aux grandes solennités juives en se déplaçant dans les villes voisines ou à Paris, où des centres culturels fonctionnaient déjà. La présence juive sur Evry et ses alentours devenant de plus en plus importante, le désir de se retrouver existait. Et ainsi quelques membres décidèrent de créer, en 1977, une association, et de lancer quelques activités culturelles et culturelles tout en s'adressant aux autorités municipales pour signaler leur existence.

Au tout début un membre fondateur avait mis à la disposition une pièce à l'étage de son commerce pour célébrer l'office du vendredi soir. Les démarches engagées auprès de la Municipalité permirent de trouver quelques aménagements : un local au pied d'un immeuble des Pyramides pour l'office du vendredi soir, une salle de la Maison de Quartier du Parc aux Lièvres pour l'enseignement religieux des enfants, une salle de l'Agora prêtée occasionnellement, et, pour les grandes fêtes de Kippour, une salle au sous-sol de la mairie annexe. Parallèlement le Conseil d'Administration s'adressait à l'EPEVRY (Etablissement d'Evry) pour trouver une solution qui permettrait à l'association d'avoir son propre lieu de culte. Une première proposition consistait à mettre à disposition un espace au pied des Pyramides et qui serait aménagé en centre communautaire. Cette solution n'étant pas satisfaisante, une nouvelle proposition est faite. L'Etablissement gérant l'aménagement de la ville d'Evry propose de nous vendre un terrain de 1 000 m² situé derrière la gare du Bras de Fer. L'achat étant finalisé l'association se lance dans la construction de son centre communautaire, financé par les dons de ses membres et une aide du Fonds social juif unifié - (FSJU).Le pari architectural se voulait très modeste à la fois pour des raisons économiques et pour des raisons sécuritaires.

Néanmoins le plan général et l'aspect de l'intérieur s'apparentaient aux anciennes synagogues de Palestine : un petit bâtiment dans un écrin de verdure. Son inauguration eut lieu en juin 1981.

La vie communautaire disposait d'un centre où activités religieuses et culturelles pouvaient facilement se développer. Des rencontres inter-religieuses y furent organisées. Les élèves de lycées, collèges et écoles étaient accueillis pour un contact avec le judaïsme. C'est aussi dans cette synagogue qu'eut lieu la première cérémonie départementale commémorant la Rafle du Vel d'Hiv. D'autre part, lors de grandes célébrations, les autorités civiles et religieuses étaient régulièrement invitées. Depuis la communauté juive d'Evry a suivi l'évolution de la population avec un renouvellement continu et un noyau d'anciens qui se réduit petit à petit. Mais la vie communautaire est toujours vivante grâce à son Conseil d'administration efficace et à son rabbin entreprenant. En 2016, la synagogue s'est enrichie d'une nouvelle salle polyvalente pour l'étude et diverses activités.

Malgré les menaces d'antisémitisme qui existent toujours et dont la synagogue a été victime à plusieurs reprises, la vie communautaire continue dans les meilleures conditions.



Il n'y pas de synagogues grandioses en Essonne; les vicissitudes subies par les Juifs au cours de leur longue histoire les obligent à une certaine discrétion. La synagogue d'Evry est ainsi discrètement implantée dans le quartier du Bras de Fer, non loin de la station RER, bâti d'immeubles collectifs datant des années 1980 et de la Faculté des Métiers. Elle vient compléter la synagogue de Ris-Orangis, qui sert aux besoins des communes voisines.

Construit sur un terrain d'environ 1 000 m², le bâtiment est orienté vers la ville sainte Jérusalem. A l'intérieur, dans la « choule » (mot yiddish qui désigne la grande salle de prières), on voit d'abord l'Arche de l'Alliance (ou Tebah), une armoire en bois qui contient la Torah, (rassemblant les cinq premiers livres de la Bible), disposée sur des parchemins enroulés sur deux axes en bois ; une « lampe éternelle » y est allumée, symbolisant la présence divine ; c'est également une tradition du Temple de Jérusalem, qui a été reprise par les Chrétiens ; enfin, un candélabre évoque le chandelier à sept branches du Temple de Jérusalem, (lequel figure sur les armes de l'Etat d'Israël). Chaque samedi, lors du shabbat, une cérémonie de lecture de la Torah, en hébreu, est faite par le Rabbin, sur la Tebah, avant un repas convivial.



L'EGLISE CATHOLIQUE

LE DIOCÈSE D'EVRY-CORBEIL-ESSONNES

Depuis les temps les plus anciens, le village d'Evry avait son église, dont les patrons sont Saint-Pierre et Saint-Paul. Elle était rattachée au diocèse de Versailles.

Le 9 octobre 1966, le Pape Paul VI crée en Ile de France huit nouveaux diocèses (se calant ainsi sur la nouvelle organisation administrative de la Région) et Mgr Albert Malbois, y est nommé évêque, intronisé le 11 décembre 1966 ; son siège est la Cathédrale Saint-Spire à Corbeil- Essonnes et il s'installe lui-même à Saint-Germain-lès-Corbeil.

A partir de 1969, au moment de la création de Villes nouvelles en région parisienne, la commune d'Evry comptait quelque 7 000 habitants ; s'y joignaient d'autres communes proches, à dominante semi-rurale : Lisses, Courcouronnes, Bondoufle... Choisie comme chef- lieu de l'Essonne, c'est elle qui devait devenir le siège du nouveau diocèse et recevoir une Cathédrale et un Evêché.

L'implantation des Catholiques en Ville nouvelle se fait en plusieurs étapes, suivant en cela les constructions de logements dans de nouveaux quartiers :

*En 1972, la **Chapelle Notre-Dame de l'Espérance**, dans le quartier du Parc aux Lièvres, réalisé avec la construction de la Préfecture pour y loger ses nouveaux fonctionnaires.*

En 1973, dans le quartier du Champtier du Coq ,le **Relais Saint-Jean** : petit bâtiment accessible par une allée piétonne près de la Place Victor Hugo, comprenant deux pièces ; le culte n'y est plus célébré mais il sert de salle de catéchisme ou de réunion.

En 1975/80, dans l'Agora, complexe socio- culturel attenant au Centre commercial régional, **l'Aire Libre** ; qui se voulait être « un lieu actif de réflexion spirituelle et de relations œcuméniques sur la Ville nouvelle».

A sa disparition, ce lieu sera remplacé par« **Présence** »,au rez-de-chaussée du Centre commercial, mais donnant sur la place de l'Agora.

En 1983, l'**Evêché**, construit par l'architecte Jean-Paul Ganne et décoré par Vincent Guiro.

En 1986, le transfert, d'Etiolles, où elles étaient installées depuis 1941, à Evry, d'un Couvent de Dominicaines, le **Monastère de la Croix**, qui fut construit par Jean-Pierre Watel, puis agrandi par Pascal de Maupéou, architectes.

En 1989, dans le quartier des Pyramides un **local paroissial**, et en 1995, la **Cathédrale de la Résurrection**, construite par Mario Botta.

LA CATHÉDRALE DE LA RÉSURRECTION



Avec l'Hôtel de Ville d'Evry et l'Hôtel consulaire (la Chambre et de commerce et d'industrie de l'Essonne), donnant sur la Place des Droits de l'Homme et du Citoyen, la Cathédrale, siège de l'évêque catholique, se trouve au cœur de la ville, près de la Gare d'Evry-Courcouronnes, de l'Université et des principales administrations de la ville et du département de l'Essonne.

Sa construction a été décidée en 1988 par le Diocèse et Mgr Guy Herbulot son évêque, et l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle (EPEVRY). Sur le conseil de François Desbryères et de l'Etablissement public, elle est confiée à Mario Botta, architecte suisse italien, déjà mondialement connu, et qui propose une forme déjà mise en oeuvre pour de petites églises de sa région natale du Tessin, bien éloignée du style gothique lié à notre imaginaire des cathédrales. Il conçoit une œuvre qui devait s'insérer dans tout un ensemble constituant le tissu urbain tout en soulignant la nature religieuse du lieu, un cylindre tronqué, de 17 à 34 m de hauteur, et, comme les immeubles voisins, fait de briques pleines apparentes. Le cylindre, tronqué par un pan incliné, sert de façade et de couverture de verre, triangulaire, qui accueille sur son pourtour une couronne de 24 tilleuls argentés et un campanile surmonté d'une croix.

A Pâques 1991, la première pierre de l'édifice est posée et bénite ; la Cathédrale est ouverte au public à la Grand'messe de la fête de Pâques 1995 ; elle sera consacrée le 8 mai 1997.

L'église elle-même, siège de l'évêque, (qui y a sa *cathèdre*), compte 800 places et peut accueillir jusqu'à 1 200 personnes en utilisant la galerie et le chœur.

On y trouve un grand Christ au-dessus de l'autel, en provenance de Tanzanie ; cette sculpture artisanale avait été ramenée par des missionnaires franciscains et placée sur une croix en tau ; elle symbolise l'universalité de l'Eglise catholique à travers le monde, et tout particulièrement la solidarité du diocèse avec les Eglises d'Afrique.

Une Vierge, en bois de Chaource, surplombe le baptistère. Le tabernacle, à gauche de l'autel a été créé par Louis Cane et il y a deux évocations de Saint-Corbinien, qui est le « patron » de l'église : une statue réalisée par deux sculpteurs alsaciens, France et Hugues Sitprot's, (avec le soutien des entreprises de l'A.M.E.), et une tapisserie, qui retrace la vie du saint, réalisée par une religieuse ; sur l'allée gauche descendant vers le chœur, comme un parcours initiatique, les vitraux du Père dominicain coréen Kim En Joong ornent douze baies verticales (représentant *Les 12 Apôtres*). Plus bas, un chemin de croix de Jean-Christophe Guillon, fait de coupes de bois pétrifié provenant de l'Arizona, non figuratif, complète le parcours jusqu'au pied de l'autel.

La chapelle du jour dite « du Saint Sacrement », avec un labyrinthe, et trois œuvres de Gérard Garouste, (la Vierge et l'Enfant, un crucifix et le tabernacle de l'autel) .

La crypte, lieu du tombeau des évêques, donc de mémoire de la Cathédrale. Y est enterré Mgr Malbois, premier évêque du nouveau diocèse d'Evry-Corbeil-Essonne qui mourut en septembre 2017 à l'âge de 101 ans.

La crypte contient également, mais provisoirement, une œuvre de Vasarely.



LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE L'ESPÉRANCE

L'idée de sa construction est venue d'un groupe de Chrétiens du Village, qui voyait arriver dans ce qu'ils appelaient alors « tombouctou », tant leur paraissait loin ce nouveau quartier du Parc aux lièvres, une nombreuse population venue d'ailleurs.

Le quartier a été réalisé par la Société d'HLM de l'Essonne (devenue Essonne-Habitat), et son architecte M. Gossin, qui, pour l'essentiel, emprunte aux modes du moment. Il comprend des immeubles collectifs locatifs sociaux, allant jusqu'à 12 étages et, en contrebas des petites maisons individuelles en accession à la propriété. Les immeubles sont regroupés autour d'une dalle sur laquelle les habitants peuvent se procurer tout ce qu'il faut pour la vie courante : boulangerie, épicerie, superette, pharmacie..., des services comme la poste et un poste de police... une maison de quartier (gérée par une association), avec un garderie d'enfants, et, non loin, des classes, maternelle et primaire. Le tout pour une population de 3 000 à 4 000 habitants, comme un gros bourg ou un chef-lieu de canton à la campagne. Il y manquait, précisément, une église et son clocher.

C'était l'époque où les chrétiens tendaient à « désacraliser » les églises et à abandonner leur symbole architectural.

A Evry, ils veulent donc faire une « chapelle », qui réponde aux normes alors en vigueur : un bâtiment de 300 à 600 m², qui comporte un hall vitré, un oratoire-sanctuaire, une petite sacristie, une pièce pour l'accueil, une kitchenette et des salles polyvalentes ouvertes sur le sanctuaire. Du simple, du sobre, du fonctionnel et pas trop cher...

Ces chrétiens créent l'Association paroissiale d'Evry (selon la loi de 1901) et empruntent auprès de la Caisse d'Epargne l'argent nécessaire à la construction: 480 000 francs remboursables sur vingt ans à raison de 4 000 francs par mois.



A cette époque, la grande revendication sociale était celle d'un SMIC à 1 000 francs par mois ; les sommes engagées étaient donc importantes. Le raisonnement financier des paroissiens était simple : ils comptaient sur l'accroissement des pratiquants de l'Eglise catholique pour rembourser facilement l'emprunt. Ils ne devinaient pas alors la chute que la fréquentation de l'Eglise allait connaître, en France, mais plus particulièrement dans une ville nouvelle : de plus de 10 % de la population qui se disait « de religion catholique », le taux des fidèles réguliers allait descendre en dessous de 5, puis de 3% ; de plus, ces nouveaux paroissiens, souvent endettés par leur nouveau logement, n'étaient pas très riches...

En 1977, la quête mensuelle de la messe dominicale ne rapporte plus les 4 000 francs dûs chaque mois à la Caisse d'Epargne ; on organise chaque année une kermesse, mais cela ne suffit pas. Ne pouvant plus faire face, l'association en est réduite à envisager la vente de la Chapelle. L'affiche publique « Eglise à vendre » apparaît donc sur le bâtiment, bien visible de la rue ; elle suscite beaucoup d'émotion. Et assez de sursaut chez les habitants, qui se mobilisent nombreux pour que l'immeuble reste finalement la chapelle Notre-Dame de l'Espérance.



LOCAL PAROISSIAL AUX PYRAMIDES

Ce local fait partie du quartier central de la Ville nouvelle, dit « quartier Evry-1 », réalisé, après un concours international par les architectes Andrault et Parat. Il deviendra le « quartier des Pyramides ».

Dans un immeuble d'habitat locatif social, il s'agissait d'un simple local collectif résidentiel (L.C.R.), qu'une disposition ministérielle récente imposait aux promoteurs d'immeubles et qui devait permettre à leurs nouveaux habitants de se rencontrer pour créer au moins un début de vie sociale ; sa taille était proportionnelle aux surfaces habitables des immeubles. L'histoire de ce lieu banal illustre bien la problématique posée à ce moment par les aspirations de catholiques du premier quartier de la ville nouvelle, de leur mentalité et de leurs idées sur le rôle et la place de leur Eglise, dans ce que certains appelaient une « vie nouvelle ».

Joseph Nouvellon raconte.

« J'étais alors président de l'association paroissiale d'Evry, celle qui avait réalisé la construction de N.D. de l'Espérance. Un matin de 1980, je reçois un appel téléphonique de la Société d'HLM Le Logement français : on me fait part qu'un local collectif résidentiel du quartier d'Evry-I, est attribué à l'Eglise catholique et on me demande si celle-ci l'accepte et à quelle date on pourrait passer devant notaire. N'étant alors pas au courant de cette affaire, j'en parle au Père Michel Henry, alors responsable du secteur paroissial, qui me conseille d'en parler aux chrétiens du quartier. Une première réunion est aussitôt organisée dans la Maison de Quartier Jacques Prévert, à laquelle viennent une quarantaine de personnes. Très vite, la discussion se fait animée ; deux avis opposés apparaissent : d'un côté ceux qui sont favorables à l'idée que l'Eglise dispose dans ce quartier nouveau d'un lieu de rencontre et de culte qui leur permette rapidement de se trouver près des nouveaux habitants et de les accueillir ; ce local leur était offert gratuitement, (il fallait seulement en payer les frais de notaire) ; de l'autre côté, aussi nombreux, ceux qui s'opposaient à ce que l'Eglise devienne propriétaire de ce local, selon eux, l'Eglise devait rester pauvre et discrète ; et le besoin d'un lieu de culte ne se faisait pas sentir : à quoi bon une telle acquisition puisque la messe dominicale était célébrée, tous les quinze jours, à la Maison de Quartier ?

Une seconde réunion est nécessaire, quelques semaines plus tard, à laquelle assistent encore une quarantaine de personnes, mais en majorité pas les mêmes que celles de la première réunion. Débat aussi vif ; positions aussi tranchées. Pas de décision.

L'idée me vient de consulter directement les habitants du quartier ; une lettre est distribuée dans leurs boîtes à lettres pour expliquer le problème qui se présente et poser la question de savoir s'ils sont favorables ou non à l'acquisition de ce local par l'Eglise catholique. Je reçois un peu moins de soixante réponses et exactement le même nombre de « pour » et de « contre ».

En septembre 1982, j'ai l'occasion de rencontrer Mgr Guy Herbulot, évêque du Diocèse depuis 1978. Après lui avoir exposé le problème, je sollicite son arbitrage. Mgr Herbulot me répond de suite que l'Eglise devait sortir des catacombes ; nous suivions attentivement ce qui se passait alors en Pologne, où, derrière Walesa, les Catholiques montraient leur capacité de faire échec au Pouvoir communiste et n'avaient plus peur de s'afficher comme tels.

Toutes proportions gardées, les Catholiques d'Evry devaient sortir la Croix : il fallait acquérir ce local. >>

Ce qui a été bientôt fait par l'Association diocésaine ; le local sera aménagé en lieu de culte et de catéchisme. Il est maintenant à l'abandon ; il nécessite des travaux que la communauté catholique ne semble pas pouvoir supporter. En fait, c'est sans doute son utilité qui est mise en cause.

Ce petit évènement illustre, pour l'Eglise catholique, un phénomène général que Jacques Longuet décrit comme suit : « l'heure était en effet à la clandestinité, ou plus encore à la nébulosité. Ce qu'il fallait avant tout, c'était rapprocher l'église de ses fidèles, multiplier les lieux de culte tout en en réduisant l'ampleur, effectuer une sorte de sacralisation du quotidien pour permettre à chacun, dans un cadre qui lui restait familier, d'exprimer en toute quiétude, en toute confiance, sa foi, ses espoirs. L'architecture religieuse castratrice était à tout jamais bannie : point de lieu officiel pour parler de Dieu, pour parler avec Dieu. La cellule de base de référence ne serait plus la ville, la commune, mais le quartier, là où tout le monde se connaît mais aussi souvent s'ignore ; là où, justement, il serait bon désormais de pouvoir apprendre à se rencontrer, à s'exprimer, à s'entraider, à vivre sa foi au quotidien. »

En 1989, un colloque sur le *Retour du Monumental* est organisé à Evry par l'Etablissement public d'aménagement (EPEVRY), sans doute pour répondre à l'invitation faite peu auparavant par Paul Delouvrier, haut fonctionnaire, le responsable du District de la Région parisienne, aux nouveaux diocèses d'Ile de France de « bâtir des monuments un peu plus importants, plus soignés que les églises de proximité »...et qui n'avait pas encore été entendu. Cette journée de rencontres d'urbanistes et d'architectes, et de représentants de l'Eglise, avait donné l'occasion à la sociologue Danièle Hervieu-Léger d'expliquer ce qui s'était passé sur ce point depuis plusieurs décennies en France : *Le bâtiment religieux n'était plus le symbole d'une fusion possible de l'espace religieux et de l'espace social de l'Eglise et de la société. Dans cette attitude de recherche délibérée de non-visibilité, le Christianisme se représentait lui-même comme levain dans la pâte, comme ferment invisible travaillant de l'intérieur d'une société dont les références chrétiennes ont été effacées, mais dont les valeurs peuvent constituer les pierres d'attente d'un nouveau consensus éthique, qui lui-même pourrait éventuellement faire naître un nouveau style de communautés chrétiennes.*



Et de poursuivre : « L'église catholique, à la fin du XXe a renoncé à l'utopie restitutionniste d'une civilisation paroissiale définitivement défaite ; elle a éprouvé aussi, et parfois très durement, les limites de la stratégie de l'enfouissement. Elle est amenée aujourd'hui à jouer un autre jeu, qui consiste à entrer sur ce marché symbolique selon les critères de ce marché. » Et de conclure qu'à côté de l'Hôtel de Ville et de la Chambre de Commerce et d'Industrie, une Cathédrale s'imposait. Il était temps de sortir des catacombes.

Cette œuvre architecturale allait être le premier signe de la présence visible d'une religion dans la Ville nouvelle.

LE MONASTÈRE DE LA CROIX À EVRY

Une communauté de Sœurs Dominicaines, fondée en 1636, rue de Charonne à Paris, elle avait été expulsée de France en Belgique en 1904. Elle y était revenue en s'installant à Etiolles en 1941.

Sur un terrain d'environ quatre hectares, les bâtiments qui avait alors été construits (sans avoir jamais été achevés), étaient devenus trop grands et trop fatigants à vivre pour quelques religieuses qui vieillissaient. Leurs activités de laverie de linge et d'imprimerie ne leur permettaient plus de vivre décemment. A la fin des années 1970, sous la direction de Sœur Denise Portal, Prieure, la communauté décide d'en partir pour aller s'installer dans la Ville nouvelle. Leur démarche s'inscrit dans deux préoccupations principales :

Une volonté de s'installer au centre de la ville nouvelle ; elles auraient pu choisir de gagner la campagne ou la montagne ; elles voulaient vivre dans la ville et se trouver au milieu de la population ; **Et le désir d'habiter un immeuble plus confortable** qui permettrait d'attirer et d'accueillir de nouvelles vocations pour renouveler la communauté. La propriété d'Etiolles appartenait à une société civile immobilière, dont les religieuses détenaient les parts sociales et qui était gérée par Paul Huvelin, industriel, ancien président du Centre National de Patronat Français C.N.P.F., qui deviendra de Mouvement des Entreprises de France - M.E.D.E.F. -, et dont la famille possédait une propriété à Soisy-sur-Seine. L'enjeu était de la vendre, et à un prix qui permettrait de financer un nouveau monastère à Evry. Il fallait donc pouvoir vendre le terrain à un promoteur immobilier et, pour cela, que le terrain soit effectivement constructible. Contact est alors pris avec la société des Nouveaux Constructeurs, créée et dirigée par Olivier Mitterrand, qui propose d'y réaliser un lotissement d'une quarantaine de pavillons. La demande de permis de construire est rejetée par la Mairesse à la veille de l'élection municipale de mars 1983. Ce projet en fut-il un enjeu ? Toujours est-il que la municipalité sortante n'est pas reconduite : une nouvelle équipe prend la majorité du conseil municipal, dirigée par un nouveau maire.

Joseph Nouvellon témoigne encore

« Les sœurs demandent alors à Albert Raimond, habitant d'Evry, proche du monastère, de les aider, lequel fait appel à mes quelques connaissances et pratiques en matière immobilière. Un nouveau contact est donc établi avec le maire, qui accepte le principe d'une révision de ce qui était alors le P.O.S. (Plan d'occupation des sols) de la commune. Nous voici donc engagés dans deux opérations délicates : faire accepter par la municipalité et par les habitants d'Etiolles la construction d'un ensemble immobilier important et qui allait changer singulièrement le paysage de ce bord de Seine, puis trouver un promoteur pour le réaliser.

La révision du P.O.S. demanda plusieurs réunions ; grâce au soutien du maire, qui voyait d'un bon œil sa commune augmenter de population, cette première phase sera assez aisée. Mais, en 1985-86, l'immobilier traversait une conjoncture médiocre, particulièrement marquée par la mévente des logements neufs. Il a fallu plus d'un an de recherches pour trouver finalement la société Bouygues-Immobilier qui s'est montrée disposée à acheter le terrain à 7,5 MF, le prix qui allait permettre de financer juste le projet des sœurs...En 1987, la conjoncture s'était améliorée et connaîtra un essor particulièrement vif jusqu'en 1991 ; d'autres promoteurs se sont alors présentés et (la COGEDIM notamment) allaient faire surenchère... jusqu'au matin de la date de passage chez le notaire...Mais la Commune d'Etiolles semblait avoir bien bouclé le dossier...Considérant que « un bon tiens » valant mieux que « deux

tu l'auras », Sœur Denise signe la vente pour le compte de la Société des Amis de la Forêt de Sénart. Le terrain, trouvé à Evry, jouxte le nouvel évêché, mais on ne sait alors pas encore que la Cathédrale d'Evry sera implantée juste en face. Les sœurs l'achètent à l'EPEVRY et choisissent Jean-Pierre WATEL, architecte à Lille. Le monastère est inauguré à l'automne 1987.



D'autres communautés du même ordre religieux le rejoignent bientôt et il faut alors l'agrandir. Une surélévation du bâtiment est réalisée en 1988 par Pascal de Maupeou, urbaniste et architecte, qui effectue en 2004/05 une réfection de la Chapelle.

Mais les espoirs de renouveau du monastère ne sont pas confirmés ; les moniales sont trop peu nombreuses et trop âgées pour supporter l'entretien de cet immeuble. En 2007, elles décident de se retirer et cèdent celui-ci à une congrégation de Dominicains. Ils sont maintenant neuf prêtres ou frères qui occupent un espace trop grand pour eux, malgré leur souci d'y accueillir des hôtes de passage.



COURCOURONNES : L'ÉGLISE SAINT-GUÉNAULT

Dès après l'élection de mars 1977, le nouveau conseil municipal de Courcouronnes et son maire, Guy Briantais, se préoccupent de doter leur commune d'un nouveau lieu de culte. Par lettre du 14 octobre 1977, M. Lalande, Directeur général d'EPEVRY, annonce au Maire de Courcouronnes qu'il approuve les données architecturales du projet conçu par les architectes Brunelle et Chauvelot ; le conseil municipal du 30 août suivant, y donne également un avis favorable. Mais, en juin 1979, M. Lalande fait part à Mgr Guy Herbulot, nouvel évêque, que le terrain acquis par le Diocèse ne convient finalement pas et qu'il faut en trouver un autre... L'association paroissiale, conduite par M. Gonzague de la Houplière, lance un autre projet, dont l'architecte est M. Royer, et qui fait l'objet d'un permis de construire en décembre 1980. La première pierre est posée par le P. Van Hall, chancelier de l'évêché d'Evry-Corbeil-Essonnes et sa consécration est faite par Mgr Herbulot, son évêque, le 25 avril 1982. La nouvelle église se compose d'un sanctuaire et deux salles et autres locaux, d'une superficie totale de 225 m² ; elle est dotée d'une cloche provenant de l'église ancienne de la Nativité, qui ne pouvait la conserver en raison de la vétusté et de la fragilité de son clocher. Elle avait été fondue en 1842 et baptisée « Marie-Antoinette ».

En 1987, un paroissien (et catéchiste) de Courcouronnes, André Agamennone, vitrier à Paris, réalise sept vitraux ; dans la tradition chrétienne, 7 est le chiffre de la plénitude, celui des 7 dons du Saint-Esprit, des 7 sacrements, des 7 péchés capitaux, des 7 dernières paroles du Christ en Croix, des 7 jours de la création ; encadrés dans des

rectangles dont les dimensions sont celles du nombre d'or, ils évoquent les étapes du parcours catéchétique suivi par les jeunes et les passages de l'Evangile selon Saint-Jean sur lesquels s'appuient ces étapes. Le patron de l'église Saint-Guénault était celui d'un saint breton qui a vécu au VI^e S. ; ce sont ses reliques qui, après les invasions normandes et l'arrivée de moines bretons qui auraient trouvé refuge à Courcouronnes et auraient été transférées vers 950.



LA MOSQUÉE D'EVRY-COURCOURONNES



La mosquée, de l'arabe *masjid*, est « un lieu où l'on se prosterne, c'est-à-dire où l'on prie. La prière ne doit pas obligatoirement s'accomplir en un lieu ou un édifice particulier ; le Coran n'indique pas de lieux spécifiques de culte ; le terme *masjid* indique tout lieu ou édifice où Dieu est adoré.

Après 622, année de l'hégire, une forme de prière collective se développa qui devait être accomplie dans un édifice permettant le déroulement régulier du rituel. Le Vendredi, la communauté se réunit pour écouter le Prophète ou son représentant. L'imam, guide ayant succédé à Mahomet, se tient debout devant les fidèles, près du mur indiquant la *qibla*, la direction de la Mecque, et prononce le *khutba*, (ou sermon) du haut du *minbar* (chaire). Le minaret (de l'arabe *manara*, tour) a la fonction symbolique d'annoncer de loin le lieu de la prière et d'affirmer la présence de l'Islam. C'est de là que peut sonner le *mezzuin*. Toute mosquée comporte des éléments architecturaux et mobiliers dont la fonction est liée à la pratique de la prière. Le principal est le *mihrab*, niche creusée dans le mur, qui indique la *qibla* et vers lequel les fidèles se tournent pour prier. Le *minbar* est placé à droite du *mihrab*. Des pendules accrochées au mur règlent la durée des offices ; les lampes suspendues au plafond, autrefois à huile, sont ornées de passages du Coran ; les tapis posés au sol sont parfois décorés d'images des *mihrab*. Du nombre dérive la figure géométrique, et de la lettre la calligraphie, qui est l'expression artistique extrêmement importante dans l'Islam ; c'est l'ornementation islamique caractéristique, qui utilise à la fois des éléments géométriques, des éléments calligraphiques et des éléments végétaux, le tout selon une idée de « rythme et symétrie ». La lampe est une vibration, et, comme le son, ne peut être saisie ni soupesée par la main et elle ne peut être perçue par celui qui ne jouit pas du bien qu'est la vue (la vue peut symboliser l'intelligence) ; elle permet de « voir », et notamment les couleurs qui sont engendrées par ses vibrations. Voilà pourquoi Dieu peut être comparé à la lumière. La prière, pour l'Islam, est avant tout un acte d'adoration et de soumission. Il y a deux genres de prière : la prière canonique, rituelle et obligatoire cinq fois par jour, à faire seul ou collectivement, et la prière subrogatoire personnelle, ou invocation, qui peut être faite à tout moment et n'est pas liée à un rituel.

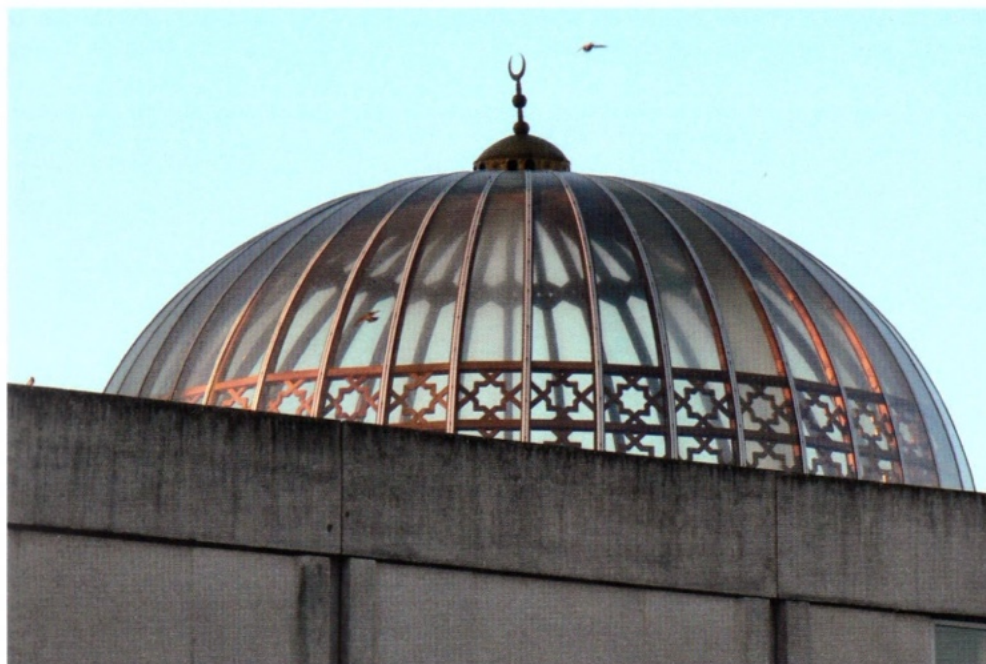
Le premier lieu de culte musulman, à Evry, et même en Essonne, fut, en 1979, aménagé dans un appartement du quartier du Parc aux Lièvres.

Tout démarre avec M. Khalil Merroun, originaire du Maroc espagnol (donc de culture espagnole), venu à Evry en 1972, lors de son embauche à la SNECMA en qualité de technicien. Rapidement, ses engagements syndicaux et, dans le nouveau quartier, de citoyen, sont tels qu'il devient président du Centre social, devenu Maison de Quartier. Il restera 15 années durant. A la fin des années 1970, de nombreux musulmans, en majorité des ouvriers du bâtiment, viennent y habiter et ressentent le besoin d'une salle de prières.

Réunis dans une Amicale des Travailleurs marocains (branche Essonne), ils s'adressent à M. Merroun pour déposer auprès de Claude Jeanlin, Maire d'Evry depuis 1977, une pétition ; ce qu'il fait rapidement au nom de la « Communauté musulmane d'Evry ». Claude Jeanlin les aurait orientés vers un ancien château d'eau, situé dans le nouveau lotissement communal du quartier du Bras de Fer, avenue de Beauvoir et dans lequel une salle pouvait être aménagée... Mais ce fait n'est pas confirmé et, de toutes façons, cela ne convenait pas. On trouve bientôt, sous la dalle du Parc aux Lièvres, un local appartenant à la Société d'HLM de l'Essonne, destiné à des personnes âgées, qui intégreront bientôt la maison de ce qui deviendra la Résidence Pompidou (siège de l'Union des Retraités d'Evry) et ainsi le rendront libre. On s'en contente pour quelques années.

En 1980 ; le Royaume du Maroc décide de créer en Ile de France une Mosquée qui soit en mesure de faire pendant à la Grande Mosquée de Paris, dirigée par les Algériens. C'est alors que M.Merroun rencontre Georges Trioulet, cadre de l'EPEVRY qui prend le dossier pour le compte de l'établissement aménageur de la ville nouvelle. Le bâtiment est dessiné par un architecte catholique, Marc Henri-Baudot, qui avait déjà construit en Tunisie, et qui propose de donner à celui-ci un style « andalou- maghrebin ».

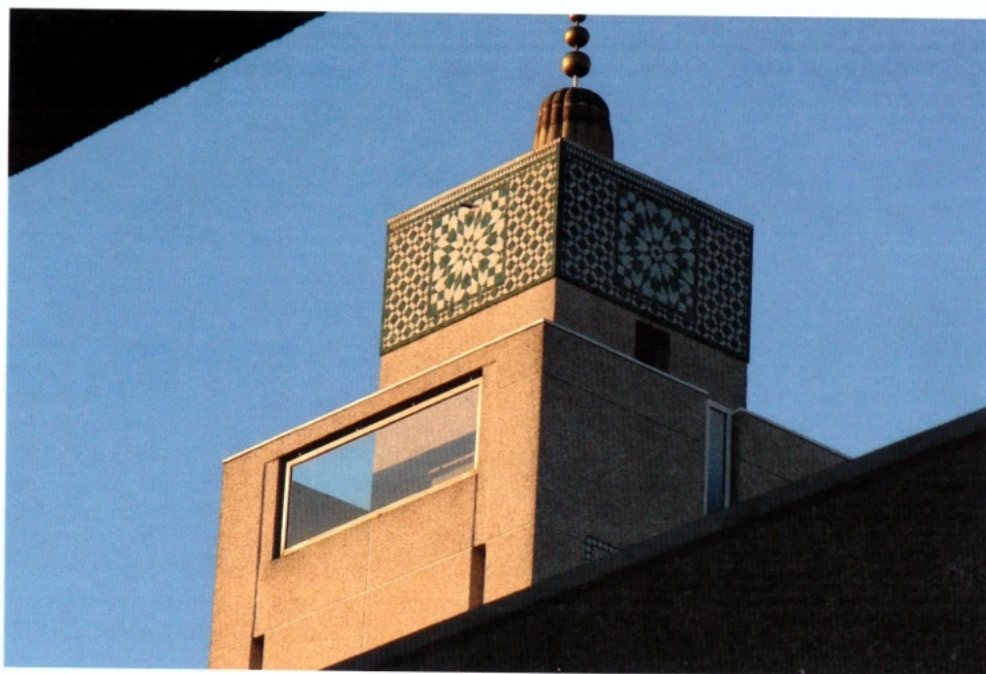
Le Maroc ne disposant pas des fonds nécessaires à la construction d'une mosquée en France, M. Merroun se tourne vers l'Arabie Saoudite ; les premiers dons viennent donc d'un cheik saoudien ; un terrain de 5 356 m² situé à Courcouronnes est acquis par la Ligue Islamique Mondiale, d'abord domiciliée chez K.Merroun à Courcouronnes, mais dont le siège est (selon le cadastre) avenue Al Mansour, La Mecque, en Arabie Saoudite . Un permis de construire est demandé par l'ACMIF (Association culturelle des musulmans d'Ile de France) alors domiciliée à la Maison de Quartier du Parc aux Lièvres, et sur lequel les locaux à construire sont qualifiés de « locaux cultuels et culturels » destinés à des « activités culturelles musulmanes » ; il est accordé le 9 août 1984, la première pierre y est posée et les travaux commencent en septembre 1985. Leur achèvement n'interviendra que dans le courant de l'année 1991. Les travaux de gros-œuvre dureront six ans ; preuve, sans doute, des difficultés de financement ; en 1989, des craintes apparaissent sur la capacité de l'ACMIF d'achever la construction et même d'en assurer le fonctionnement courant.



Le retard mis au chantier fait encourir l'annulation du permis de construire et ceci, dans un contexte politique difficile : des contestations apparaissent et les élus locaux sont amenés à se déclarer solidaires de la démarche qui consiste à offrir un lieu de culte conforme aux aspirations des musulmans. Le bâtiment est alors cédé à une institution marocaine, la Fondation Hassan II, qui assure le financement des finitions et de la décoration intérieure, et y envoie, durant plus d'un an, une trentaine d'ouvriers marocains, pour terminer les travaux. Le 29 décembre 1989, un « indiscret » du journal *Le Parisien*, intitulé « donnant-donnant » donne l'information suivante : « Hassan II, le Roi du Maroc, a obtenu en contrepartie de son intervention - discrète mais efficace - auprès des familles musulmanes de Creil, adeptes du tchador, de pouvoir nommer l'imam de la Mosquée d'Evry, actuellement en construction. Un pouvoir qui initialement devait revenir à l'Arabie Saoudite, qui a financé une bonne partie des travaux ».

L'art *arabo-andalou*, dit aussi *hispano-mauresque*, est né pendant l'occupation des Maures « Al-Andalus » dans la partie d'Espagne qui deviendra l'Andalousie, entre 711 et 1492 ; il aura été un foyer de haute culture au sein de l'Europe médiévale, attirant un grand nombre de savants et ouvrant une période de riche épanouissement culturel et artistique, illustrée par la Mosquée de Cordoue. Il s'étendra plus tard dans le Maghreb occidental ; certains parlent d'art *arabo-maghrébin*. L'architecte de la mosquée présente le projet élaboré à partir de deux options principales :

- affirmer l'ouverture du Centre culturel sur la ville, en créant une continuité bâtie le long de l'avenue G.Brassens, par des arcades et une placette plantée ;
- affirmer la volumétrie de l'ensemble cultuel et du minaret, son orientation vers la Mecque (au Sud-est), et l'intégration des volumes annexes. Le minaret (d'une hauteur de 25 m.) sera un élément de repérage dans les



Le centre culturel, organise des rencontres et accueille dans l'école *al-honda*, des cours de langue.

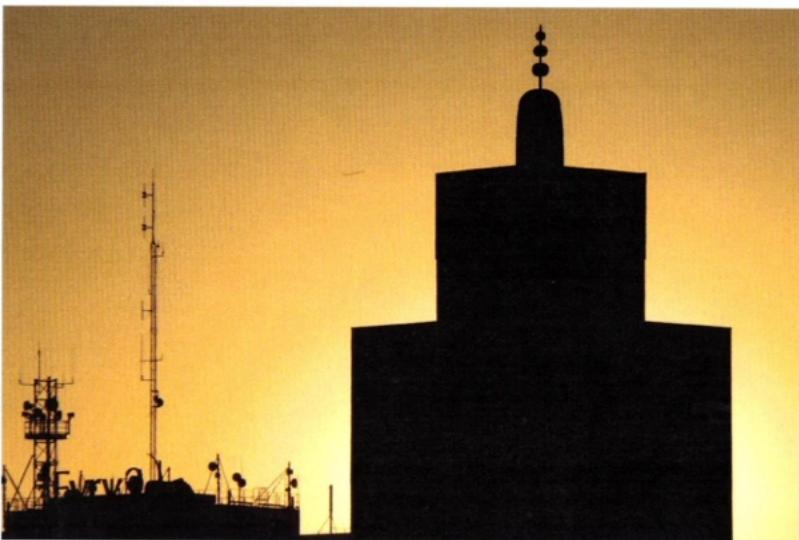
La Mosquée délivre, avec deux autres en Ile de France, les certificats d'abattoirs HALAL, (selon le cahier des charges de la Mosquée de Paris). Elle est administrée par une association (de la Loi de 1901) comprenant quatre personnes : le Président (et Recteur), Khalil Merroun ; un secrétaire, Mustapha Gauthier ; un trésorier, Ali Seldouki, et un membre qui s'occupe de « l'intendance », Abderramane Amari.

Aujourd'hui la Mosquée est en travaux pour s'ouvrir davantage sur l'environnement et améliorer l'accueil qu'elle réserve aux habitants



C'est une association

nécessairement fermée ; la nécessité de conserver un nombre très limitée de membres était clairement apparue lorsque, au cours de l'été 1996, des groupes de musulmans venus de l'extérieur de la communauté locale s'étaient introduits pour contester la gestion et le financement de la Mosquée et ont tenté d'y prendre la majorité au sein du conseil d'administration, donc le pouvoir. Effectivement, K. Merroun se voit alors évincé de son poste de recteur ; mais il fait annuler la décision de ses opposants par le Tribunal et, fort du soutien de la Fédération Nationale des Musulmans de France, (FNMF, dont il a été membre fondateur), créée en 1985 « pour contrebalancer le poids de l'Algérie sur l'Islam de France », et servi par une image d'homme de dialogue, il réussit à se maintenir dans la responsabilité qu'il exerce toujours.



LA PAGODE KHANH - NAH



En bordure de la RN7, limite des parties ancienne et nouvelle de la Ville nouvelle, près du quartier du Parc aux Lièvres, la Pagode se dresse, bien visible de l'avenue Patton qui remonte du bord de Seine, une architecture qui tranche franchement dans le paysage urbain, par sa couleur sable et ocre, sa couverture de tuiles vernissées et ses trois tours. C'est une initiative et une réalisation d'une communauté bouddhiste d'origine vietnamienne, de personnes et de familles qui avaient fui Saïgon à la défaite des Américains en 1975. Ils s'étaient réfugiés dans la proche banlieue sud de Paris, et avaient fondé une Association bouddhique viet-namienne KANH ANH, présidée par le Vénérable Thich Minh Tam, à Bagneux (Hauts de Seine), où ils avaient bâti un premier temple, rapidement devenu trop petit.

On compte, en France, deux millions de personnes qui se disent proches de la religion de Bouddha et 600 000 fidèles bouddhistes, 30 000 en Ile de France et 5 000 en Essonne. D'autres lieux du culte bouddhique existaient en Essonne : une Pagode à Villebon-sur-Yvette et une salle de prières à Savigny-sur-Orge ; mais il leur fallait un site capable d'accueillir un millier de fidèles. C'est à Evry qu'ils ont trouvé un terrain de 3296 m² pour y édifier un ensemble de 2700 m² de surface utile.

Les premières études, sous la direction de l'architecte Phong Luu Tran, remontent à 1992. Un permis de construire la pagode est accordé le 21 mars 1995 et les travaux débutent en 1996. Le coût prévisionnel de l'immeuble est évalué à 50 millions de Francs (7,6 M€, hors le terrain cédé par la collectivité publique pour le prix symbolique de 1F.) et son financement sera totalement privé, provenant de dons de fidèles et de collectes effectuées lors de fêtes et de manifestations artistiques et culturelles. Après le refus de six banques classiques, un seul emprunt (de 3 MF) a été

accordé en mars 2000 par la Banque CAP CÔ DÔC (« Le Mécène »).

Des fidèles accorderont des prêts gratuits, jusqu'à 10 000 F, mais la grande majorité d'entre eux sont des réfugiés, salariés et pauvres.

Le financement restera la difficulté majeure de cette réalisation : il en rythmera largement le chantier.

Le 3 mai 1995, le Vénérable THICH TRUNG QUAN visite le terrain, sur lequel la première pierre est posée le 18 juin suivant, en présence de Jacques Guyard, député-maire et de sa



première adjointe Yvette Chappey. Le 6 janvier 1996 y est faite une prière pour la construction; les fondations commencent en juin 1998.

Le 26 septembre 2004, année du Singe, on célèbre la fête du Minotaure, en présence de Manuel Valls, député-maire, qui était intervenu auprès de Jean-Jacques Aillagon, Ministre de la Culture et de la Communication ; lui exposant que 5 M€ manquaient pour achever la « bâtisse » et qu'à Evry l'Etat avait accordé un concours à la Cathédrale à travers le Centre d'Arts Sacrés...il avait sollicité du Gouvernement une aide de même nature ; sa lettre est restée sans réponse. Il était alors temps de réaliser la couverture du bâtiment : l'achat des tuiles et de leurs accessoires (les stupas) venait, en septembre 2002, d'être effectué auprès d'une entreprise artisanale de la banlieue de Pékin, (pour 1 M€.) et la statue de Bouddha était en partance de Thaïlande. Ainsi, peu à peu, le bâtiment prend forme : une architecture traditionnelle de l'Asie, y compris la couverture de tuiles posées sur une charpente en bois, recourbées et vernissées, avec trois tours, dont la plus haute atteint 21 m ; ce sont des *stupas*, des reliquaires ou monuments commémoratifs et l'une d'elles est appelée « la tour des cendres ».

L'intérieur comporte principalement, une salle de conférences de 600 m², et, au premier étage une salle de prières de 550 m², dans laquelle on voit de suite une statue de quatre mètres de hauteur et pesant cinq tonnes, en bronze recouvert de feuilles d'or (de 24 carats) : c'est le Bouddha Sakuamouni, qui s'impose, à côté diverses d'ornementations artisanales importées du Vietnam, de Chine, de Taïwan, France, Italie, Espagne... Un Bouddha en pleine méditation, en position de lotus, statufié dans la plus pure tradition vietnamienne, qui fait de la pagode un haut lieu de vie spirituelle.

La salle de prières est un vaste espace, nu et carrelé, encadré par des colonnes sculptées (à l'origine en bois), deux cloches (un bourdon qui oriente vers le bas et un petit gong qui oriente vers le haut, un tambour et des « cloches » en bois creux, ornées de figures de poisson aux yeux toujours ouverts, signes de l'Eveil. On y trouve les offrandes : des fruits, des fleurs, de la lumière, de l'eau. Derrière la salle principale, adossée à Bouddha, une autre salle contient l'autel des morts et des planches de photos de défunts, qui trouvent ainsi le contact avec les vivants. La Pagode est d'abord un lieu de culte et de méditation, mais aussi un centre de séminaires et de conférences et d'activités artistiques et sociales (par exemple le yoga et le tai-chi). C'est aussi un centre d'enseignement, de préparation d'élèves moines et moniales ; auxquels s'ajoutent des dortoirs pour bonzes et bonzesses, (42 chambres), un logement pour le Vénérable et divers locaux de service, (cuisines et parkings en sous-sol) ; il y a encore un projet de musée et de bibliothèque religieuse. C'est la plus importante de la tradition bouddhique dans la Région Ile-de-France ou même de France ; elle abrite le siège de la



Congrégation Bouddhique Vietnamienne Unifiée en Europe. Elle met en pratique la Voie de l'Eveil et les enseignements de l'Ecole du Grand Véhicule, le Mahayana ; l'accent y est mis sur l'aspect altruiste de l'Eveil où l'on cherche à atteindre un état supérieur pour mieux aider les autres. Tout bouddhiste s'appuie sur trois éléments fondamentaux, qui sont les *trois joyaux* ou trois Trésors du bouddhisme : *Bouddha*, *Dharma* et *Sangha*. Le mot Bouddha signifie *Eveil* : un Bouddha est un être complètement éveillé, qui a atteint la perfection totale. Le Bouddha Sakyamuni est le dernier qui s'est fait connaître sur terre, il a vécu entre 623 et 543 avant JC. Le *Dharma* est l'enseignement de Bouddha, basé sur l'observation de la vie courante et la recherche d'une vie bienheureuse, grâce à la purification et à la méditation. Le *Sangha* est la communauté des moines et nonnes, aptes à servir d'exemple et de guide pour aider les autres à comprendre la doctrine et à suivre le chemin du vrai bonheur.

Cette communauté comprend, à Evry, une dizaine de personnes qui, avec le Vénérable, vivent en permanence dans la Pagode. C'est elle qui anime ses activités : les trois prières quotidiennes, chaque dimanche les cérémonies des Morts et les grandes fêtes traditionnelles vietnamiennes : la fête du Têt (nouvel an, selon calendrier lunaire, entre fin janvier et le 10 mars, et, cette année le 25 février), la célébration de la naissance de Bouddha (vers avril ou mai) et la fête de mi-automne ou la fête des enfants ; en décembre chaque année, un grand repas est organisé par le Service Social de la Pagode pour 500 invités. C'est l'occasion de rassembler les Vietnamiens qui ont fui Saïgon en 1975 et de maintenir la mémoire des enfants de la deuxième génération, que la réussite à l'intégration de leur pays d'accueil éloigne de



la culture d'origine. C'est à quoi s'emploie *F.A.V.I.C.*, la *chorale des non-vietnamiens chantant en vietnamien* : depuis quinze ans, elle puise dans le répertoire des chansons traditionnelles des trois régions du Vietnam et se produit en France et dans les pays voisins, accompagnée des instruments traditionnels, la cithare, le xylophone en bambou et le monocorde-luth piriforme.

La Pagode est maintenant achevée, reste à enlever les palissades qui entourent le bâtiment pour qu'il soit définitivement intégré à notre ville.

L'EGLISE PROTESTANTE ÉVANGÉLIQUE

Cette église se dit protestante, car elle se rattache à l'une des grandes familles protestantes mondiales, celle des Baptistes, qui remonte aux Réformes du XVI^e siècle. Elle se dit « évangélique », différente des Luthériens, des Réformés ou des Anglicans, car elle cherche à revenir aux sources de la Bible, seule autorité en doctrine et en pratique ; elle appartient à la Fédération Évangélique de France (F.E.F.), fondée en 1969, qui regroupe près de 600 lieux de culte en France et à l'Alliance des Eglises Évangéliques Interdépendantes (AEEI) qui regroupe une trentaine de communautés. Elle est membre du Conseil National des Évangéliques de France.

A Evry, boulevard Louise Michel, à l'angle du boulevard de l'Yerres, le Temple de l'Eglise évangélique a été inauguré en février 1997, au rez de chaussée d'un immeuble de commerce (il y était prévu une pizzeria) et de bureaux, dans la partie sud du quartier des Aunettes, près de l'usine SAFRAN-SNECMA, qui fabrique des moteurs d'avions depuis 1965. A partir de l'Eglise évangélique d'Orly, en 1975, le Pasteur et Madame Thomas Harris avaient fondé l'association E.P.E.E., qui gère le Temple.

Pendant 17 ans, la jeune église a recherché un local permanent. Entre 1975 et 1996, elle s'est réunie dans le Relais Saint-Jean (quartier du Champrier du Coq) et dans la Chapelle Notre-Dame d'Espérance (Quartier du Parc aux Lièvres), puis à la Maison de Quartier ou dans l'Ecole de Musique du Vieil-Evry, jusqu'à la rénovation de celle-ci, ou encore à Corbeil et à Ris-Orangis...Il était temps d'acheter un local permanent. Mais, dans cette Ville nouvelle, dès 1992, il n'y avait plus de terrain à bâtir disponible pour un temple...L'église finit par trouver un local de 150 m² à louer ; et, enfin,

juste à côté, un autre local de 300 m², libre à la vente. Durant plusieurs mois, les membres de l'église y réalisent les travaux d'aménagement qui aboutissent à son ouverture à Pâques 1997. Depuis, chaque dimanche, s'y retrouvent entre 250 et 300 adultes et enfants, appartenant à une vingtaine de nationalités et d'ethnies différentes.

L'église évangélique cherche à s'implanter dans toute ville ou tout quartier d'au moins quinze mille habitants ; elle estime de nombre de ses fidèles sur Evry et ses environs immédiats à environ 4 000 personnes, qui forment un réseau dense et actif. Elle fait de son Temple un lieu de rassemblement et de formation ; elle dispense « un enseignement fidèle à la Bible pour tous ceux qui cherchent à approfondir leur foi » et organise des activités pour toutes les classes d'âges. Elle veut être « un élément de stabilité, d'ouverture et d'accueil auprès d'une jeunesse et d'une population des quartiers environnants qui a souvent perdu ses repères et qui cherchent une raison



LES TÉMOINS DE JÉHOVAH

Issus d'un groupe né aux Etats-Unis sous le nom des « Etudiants de la Bible » dans les années 1870, sous l'impulsion de Charles Russel, les Témoins de Jéhovah forment un mouvement « millénariste » et « restaurationniste » se réclamant du christianisme. L'association locale pour le culte des témoins de Jéhovah (A.L.C.T.J.E.) se trouvait d'abord à Ris-Orangis. En 1989, elle s'est installée dans un ensemble immobilier de bureaux situés en bordure de la RN7, accessibles par la rue Charles Fourier, à 500 m de la gare du Bras de Fer ; agrandi en 2005 aménagé par Claudine Communay, architecte à Evreux, dans deux bâtiments accolés, élevés de rez-de-chaussée et d'un étage, le local comporte deux grandes salles permettant la réunion de 250 personnes et quelques bureaux et salles de réunion.

Les Témoins de Jéhovah donnent à leur lieu de culte le nom de *Salle du Royaume*, où l'on peut assister à des séances d'étude et à des exposés basés sur la Bible, mais en l'absence de tout emblème religieux. La simplicité de l'architecture permet de souligner ce qui en fait l'essentiel : la « bonne nouvelle du royaume ». A Evry, ce sont dix « congrégations » de fidèles qui s'y retrouvent : quatre françaises distribuées selon les quartiers d'Evry, Ris-Orangis et



Lisses et six établies selon leur langue : lingala (africaine), tamoule, portugaise, espagnole hmong (asiatique), roumaine, dirigées par un collège d'anciens (comme dans la primitive église chrétienne) et sous la houlette d'un consistoire national, situé à Louviers (Eure).

Les témoins se réunissent dans la Salle du Royaume une fois par semaine (le soir) et chaque dimanche, pour recevoir par des discours la parole de Jéhovah et la lecture de la Bible, « Traduction du Monde nouveau » ; ils se retrouvent dans des assemblées régionales (à Villepinte, Dreux ou Creil) et, chaque année, pour la Commémoration de la mort de Jésus-Christ ; (en 2018, le 31 mars). On y célèbre aussi le baptême (pour adultes), le mariage et les obsèques. Cette communauté compterait 700 fidèles pratiquants et 3000 sympathisants. Elle est animée par des Ministres du Culte, qui y sont bénévoles, et par les « itinérants », visiteurs des districts.

L'EGLISE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS

En limite sud du Quartier des Epinettes, non loin de l'usine SAFRAN-Snecma et de Génopôle, à côté du Centre technique municipal, en face d'immeubles collectifs d'habitation, l'église est un bâtiment discret, presque banal, une construction de simple rez-de-chaussée entourée d'une aire de parking bitumée et d'un terrain de basket-ball et d'espace engazonné, avec quelques arbres ; le tout clos d'un grillage métallique et accessible par un portail à deux battants. A l'entrée, une simple plaque annonce l'église Jésus-Christ des Saints des Derniers jours. C'est ici l'évêché des Mormons d'Evry.

Sur un terrain de 3 185 m², l'immeuble a d'abord été construit en 1988, puis, en 2006, agrandi et doté d'une flèche-clocher. Ceci, sous la conduite de François Dubois et Antoine Janneau, architectes à Versailles, d'une architecture et de conception courantes, avec une ossature en béton, des murs en maçonnerie avec parements en briques et une couverture en tuiles mécaniques. Sa superficie utile est d'environ 900 m² ; elle comprend deux salles de culte (214m², pouvant accueillir 189 places assises), 17 pièces et bureaux, une bibliothèque et divers locaux de service.

On entre dans le bâtiment par une double porte vitrée et un vaste hall. A l'intérieur, murs peints, avec quelques rares images pieuses, sols en carrelage ou moquette ; la salle dédiée au culte est sobrement meublée de bancs de bois, avec une estrade occupée par les officiants et par la table du pain et de l'eau et, sur le côté, un piano qui accompagne les cantiques chantés. Il y a aussi des bureaux, des salles de cours, une cuisine, et le baptistère, où l'on descend par deux escaliers dans un bassin d'eau permettant une immersion totale pour recevoir le baptême, (à partir de l'âge de 8 ans). Tout est

simple et propre : l'accueil est immédiatement chaleureux. C'est celui de M. Claude Passe, qui s'est converti il y a cinquante-quatre ans et fut durant huit ans évêque de cette paroisse ; ou encore celui de Patrick Boisserie, cadre du secteur privé, depuis peu à la retraite, l'actuel évêque. Cette Eglise s'était implantée en Région parisienne dès avant la seconde guerre mondiale et développée surtout depuis les années 1950. Elle compte maintenant en Ile de France entre 50 et 70 paroisses. Avant d'être à Evry, depuis 1970, l'église se trouvait à Morsang-sur-Orge, mais elle devait s'agrandir pour accueillir de nouveaux fidèles. Une demande de permis de construire à cet effet a été rejetée, il lui fallut d'aller voir ailleurs. En 1980, ses responsables entendent parler d'un terrain en Ville nouvelle d'Evry « mis à la disposition des religions »...qui était en fait un trou de récupération d'eaux usées...dans un quartier encore presque désert. L'endroit convient cependant ; l'Eglise l'achète et y réalise l'édifice actuel. Le culte y est pratiqué, ainsi que des activités sociales, (par exemple par une participation à la collecte annuelle de la Croix Rouge). La place des Mormons dans la Ville se fait discrète : ils doivent se conformer rigoureusement aux lois du pays qui les accueillent et disent souhaiter s'y associer davantage.



L'EGLISE ADVENTISTE

L'Eglise adventiste, née au XIXe aux Etats-Unis, est une église évangélique, membre de la Fédération protestante de France depuis 2005, qui a la particularité de porter une attention particulière à la santé et à l'hygiène alimentaire ; elle est présente aux Caraïbes, et ses communautés en Métropole accueillent de nombreuses personnes d'origine antillaise. Les fidèles se retrouvent, en particulier au Sabbat et aux offices du Samedi, pour se consacrer au Développement personnel, qui doit anticiper la venue du Christ. On y réalise aussi de nombreuses œuvres sociales, des programmes de santé (arrêter de fumer...) et des écrits édités par Vie et Santé.

A Evry, elle a trouvé place dans le quartier des Epinettes, entre la voie en site propre du transport urbain (T.U.) et ce qui fut l'entreprise informatique Logabax (maintenant une partie du Genopole) : allée du Père Duchesne. Conçue par Jean-Michel Huguet, architecte à Etampes, sa construction commença en septembre 1987 et fut achevée en 1990. Ce que le permis de construire appelle « bâtiment de culte », élevé sur sous-sol de rez-de-chaussée, comprend une église de forme circulaire de 390 m² avec une tribune de 70 m² ; en incluant des salles d'enseignement religieux, des bureaux, un logement de gardien et les surfaces de service, il totalise une superficie d'environ 500 m² et peut accueillir, 200 personnes les dimanches ordinaires et jusqu'à 500 les jours de fête. C'est une construction en béton et briques pleines, couverte en bois et tuiles ; elle comporte une coupole couvrant l'église, à 11,40 m de hauteur, de plan circulaire, avec des nervures recouvertes de cuivre sur un fond général d'acier inox. En son centre, un patio apporte air et lumière.



AUTRES LIEUX D'EXPRESSION SPIRITUELLE

Ce ne sont pas, à proprement parler des lieux de culte ; plutôt des lieux de réunions où d'exercices d'activités qui se rapprochent de spiritualités diverses, gérés par des associations particulières : l'Association Nationale pour les Arts Sacrés (A.N.A.S.), le musée Paul Delouvrier et le Jardin Intérieur.

C'est là que nous évoquerons d'abord ce que fut le premier de ces lieux dans le centre de la ville nouvelle : l'Aire Libre, avec le témoignage de Louis Launay.





Quelque temps après mon arrivée à Evry en novembre 1972, des chrétiens catholiques et protestants avaient manifesté contre la construction d'une cathédrale et d'un temple protestant à Evry comme l'auraient souhaité l'EPEVRY et le Maire d'Evry, très attachés à ce que représentaient pour eux les symboles classiques d'une laïcité ouverte à la liberté de culte et de croyances.

Dans l'esprit des manifestants catholiques, le concile Vatican 2 avait inauguré une ère nouvelle d'ouverture au monde où l'engagement des chrétiens dans la société primait sur la visibilité de l'Eglise Institution. La multiplicité des équipements, de taille différente, à venir dans la ville nouvelle, devait suffire à répondre aux divers besoins de rassemblement. Très vite j'ai été invité par Jean Pigny et Michel Henry à intégrer un groupe de travail informel qui se réunissait alors chez André Darmagnac autour d'Hervé Legrand, dominicain (dont j'avais été le condisciple à l'Institut d'Histoire des Institutions de Strasbourg) avec la participation du pasteur Thomas Zaroukian et de Christian Larsen de l'Eglise réformée de Ris-Corbeil. La décision venait d'être prise par le diocèse d'Evry d'acheter un espace de 400m2 sur la galerie supérieure de l'Agora et d'y ouvrir un lieu œcuménique dont le fonctionnement serait assuré à parts égales par le diocèse et la Fédération Protestante de France. Ce groupe de travail, réduit par la suite à Thomas Zaroukian, Christian Larsen et moi-même avec la participation occasionnelle d'André Darmagnac et de Michel Henri s'est attaché à finaliser le projet d'animation du lieu avec l'accompagnement de l'architecte Jacques Bon pour moduler les espaces intérieurs en fonction de l'évolution de nos réflexions.

En définitive, ce lieu devait avoir trois fonctions différentes et complémentaires qui ont défini son aménagement intérieur définitif. Il avait une vocation d'accueil. Ouvert à tous, la rencontre pouvait se dérouler autour d'un verre servi par un des animateurs au comptoir situé face à l'entrée, à l'image de la convivialité que l'on rencontre dans les cafés. Un échange pouvait également avoir lieu dans un espace accueillant modulable avec fauteuils à l'occasion du passage de toutes personnes venues lire une revue ou tout simplement se reposer. L'équipement disposait d'un « lieu de silence » circonscrit par un mur de briques rouges et fermé, sobrement décoré avec lumière tamisée, pour favoriser le recueillement, la méditation et la prière. L'autre grande fonction de l'équipement était d'organiser et d'animer des débats sur les principaux sujets d'actualité avec la participation d'intervenants connus et une totale liberté d'expression pour tous les participants. Les bénévoles, en fonction de leur expérience professionnelle ou citoyenne, pouvaient jouer le rôle d'animateur et de facilitateur pour permettre la rencontre avec les personnalités invitées.

Il s'est alors agi de « nommer » cet équipement, c'est-à-dire en termes bibliques d'en prendre possession. Plusieurs brainstormings ont finalement abouti à retenir le terme « l'Aire libre » en raison de sa polysémie verbale :

« air libre » « ère libre », « aire libre » qui traduisait bien l'esprit qui avait présidé à la conception de ce lieu. Avant l'ouverture de ce centre œcuménique une charte a été signée par les représentants institutionnels des deux Eglises définissant l'esprit qui présidait à cette création originale. Le lieu serait « gratuit, désintéressé par rapport aux Eglises, espace de rencontre et de libre dialogue entre hommes et femmes de convictions différentes avec pour préoccupation de faire jaillir une parole libérée et impliquant à l'intérieur d'une société qui s'organise pour étouffer et refouler les aspirations les plus profondes des hommes qui la composent et la volonté de ne pas se substituer à la volonté des individus et des groupes ». Il a également été convenu que cet équipement aurait la personnalité juridique et morale d'une association « loi 1901 » dont le conseil d'administration comprendrait de droit un représentant de chacune des Eglises impliquées.

Quand l'aménagement de l'équipement a été achevé, il a fallu penser au recrutement de deux permanents pour en assurer l'animation. Il était acquis que le diocèse recruterait un animateur et que l'église protestante en mettrait un à disposition. Du côté catholique le choix s'est heureusement porté sur Yves Gernigon, aumônier d'étudiants à Paris tandis que l'église réformée avait prévu d'y affecter à mi-temps le pasteur Thomas Zaroukian dont le profil correspondait bien au poste. L'ouverture était prévue au mois de septembre : Yves Gernigon était disponible mais Thomas Zaroukian avait quitté la région et était remplacé à la paroisse protestante Ris-Corbeil par le pasteur Lannes dont le profil ne semblait pas suffisamment en adéquation avec la vocation du lieu. C'est finalement son épouse, animatrice diplômée, qui a été retenue pour faire un binôme avec Yves Gernigon. Ces animateurs permanents étaient secondés par des bénévoles intéressés par l'esprit et la nouveauté du lieu et dont la présence était planifiée. La programmation des débats et les problèmes de la gestion du lieu étaient soumis par les permanents au « conseil d'administration » ouvert à tous les habitués du lieu mais seuls ses membres étaient habilités à statuer. Christian Larsen et moi-même représentions nos Eglises respectives.

L'Aire libre a ouvert ses portes en septembre 1975 presque en même temps que l'Agora qui jouait un rôle attractif en particulier auprès de jeunes qui affluaient sur la place et circulaient, un peu désœuvrés, dans le centre commercial Evry 2. Très vite, certains ont franchi le seuil de l'équipement et c'est devant un café ou un soda que s'est nouée la conversation avec l'animateur présent derrière le comptoir.

En dehors de mes activités professionnelles sur Evry, j'assurais des permanences et ai accueilli, souvent autour d'un café, des jeunes un peu « paumés » qui avaient du mal à formuler leurs attentes ou exprimer leurs opinions.

L'expression orale à laquelle ils n'étaient pas rodés rendait souvent la communication difficile. L'enjeu était de les amener progressivement à s'exprimer et à se situer dans un espace partagé avec d'autres personnes présentes dans le lieu. J'ai souvenir de résultats très encourageants obtenus par l'ensemble l'équipe d'animation. Même la musique et ses improvisations au gré des rencontres ont permis des échanges où les notes remplaçaient les mots et où il y avait une forme de communion entre les musiciens d'un soir et ceux qui les écoutaient. Les débats étaient très suivis. Sous l'impulsion maîtrisée d'Yves Gernigon, la parole circulait entre les spécialistes invités et les participants attirés par le sujet débattu. La finalité était de permettre à chacun de repartir avec une meilleure intelligence de la question traitée.

Je me souviens en particulier d'un débat sur les prisons avec la participation de Serge Livroset, célèbre à l'époque pour son livre très critique sur son expérience en prison face aux gardiens de Fleury-Mérogis, d'éducateurs et d'un aumônier en milieu carcéral. Le débat avait été très nourri et quelquefois un peu vif mais chacun était reparti avec une vision plus complexe de la réalité carcérale dans notre société.

Le « lieu de silence » était surtout fréquenté par quelques habitués de l'Aire Libre qui appréciaient y goûter le calme et la solitude.

L'aire libre a connu son heure de gloire jusqu'au départ d'Yves Gernigon en 1980 pour l'Amérique Latine. Sans avoir participé à l'élaboration du projet il avait su se l'approprier tout en lui imprimant sa touche personnelle. Son départ précipité a conduit à son remplacement par deux prêtres à mi-temps qui n'étaient pas formés à devoir affronter les comportements d'une jeunesse qui s'était appropriée peu à peu l'espace public de l'Agora mais aussi les espaces commerciaux et privés. La progression de la délinquance sur la place de l'Agora et dans le centre commercial déborda inévitablement sur l'Aire Libre.

Le « lieu de silence », en particulier, était en voie de devenir pour de jeunes délinquants un local de recel pour des vols commis aux Nouvelles Galeries. Devant la tournure des événements que nous n'étions pas en mesure de contrôler et des critiques qui commençaient à se faire jour de la part de certains prêtres qui considéraient le coût de fonctionnement trop lourd pour le diocèse, j'ai pris la décision de demander, à regret, à Monseigneur Herbulot, évêque du diocèse de Corbeil -Eury, de fermer l'équipement.

Cette fermeture est intervenue en 1982 et l'équipement a été acheté par le Syndicat d'Agglomération Nouvelle (San) pour en faire une belle salle d'exposition au cœur de l'Agora.



Autre témoignage

Selon Jacques Guyard. l'Aire Libre représente « un projet étonnant », traduisant la volonté des Catholiques et des Protestants, d'y être, ensemble, et sous une forme moderne :

« pas de lieu de culte ni même de prières, mais un lieu de rencontres et de débats, avec un bar sans alcool, ouvert tous les après-midi et le soir, et où n'importe qui pouvait venir en étant sûr d'y rencontrer un responsable catholique ou protestant.(...)Tous les sujets, y compris les plus chauds étaient abordés,(...) On y a parlé sexualité, contrôle des naissances, avortement, racisme, prison, drogue. »

Jacques Guyard observe enfin, dans son livre que «l'Aire libre n'a pas survécu au départ de son animateur, (Gernigon, parti au Brésil et décédé peu après), ni au transfert du débat au plan politique avec le rassemblement de la gauche qui la vidait progressivement de son sens initial. »

LE CENTRE POUR LES ARTS SACRÉS: UN PROJET INABOUTI

A l'origine du projet de la Cathédrale, il s'agissait d'aménager une partie de l'intérieur du bâtiment, partie située au-dessus de l'autel. Cet aménagement constituait la participation de l'Etat (5 MF) au financement de la Cathédrale, sur décision de Jack Lang alors ministre de la Culture ; cet espace devait rester distinct pour accueillir une activité indépendante : un Centre pour les Arts Sacrés.

Dans la tradition des trésors des cathédrales, ce Centre devait donner à celle d'Evry la marque de sa vocation artistique et culturelle. C'était un projet de musée qui ne pouvait être que national (et pas seulement départemental) ; il devait s'intéresser aux arts plastiques, mais aussi à la musique, à l'architecture et jusqu'aux vêtements sacerdotaux du XXe siècle ; il devait être simultanément un centre de documentation et d'aide à la restauration d'objets cultuels (au service des communes propriétaires des églises) ; on envisagea même d'en faire une bibliothèque multimédia associée à la Bibliothèque Nationale de France. Au-delà, le projet était aussi de s'ouvrir à toutes les pratiques religieuses liées au Livre (juives, chrétiennes et musulmanes), sous l'angle essentiellement culturel et artistique.

Sur trois niveaux, l'espace devait avoir une superficie de 800 m² et coûter 18 MF, dépense réduite à 13 MF après que le Conseil départemental et la Commune d'Evry aient refusé d'y apporter leur contribution, (afin de n'être pas sollicités de la même façon par d'autres communautés religieuses). Le lieu constituait un lot de copropriété en volume, dans l'ensemble cathédral, et sa propriété était revenue à l'Association Nationale pour les Arts Sacrés (A.N.A.S.), laquelle était gérée par l'évêque et son équipe.

Dans une lettre envoyé à Jack Lang, Mgr Herbulot exprimait le souhait que le centre pour les arts sacrés, comme la cathédrale, allait « répondre aux besoins spirituels de nos contemporains ». Claude Mollard, dans son histoire de la Cathédrale d'Evry (1976), en donnait tout le sens en voulant en faire *un centre d'art sacré intégré à l'église-cathédrale pour symboliser dans un même bâtiment l'union entre l'art et le sacré, éviter la rupture entre l'art et le religieux*. Mais le projet avorta vite. Il n'a jamais fait l'objet d'aucun projet réel et, en conséquence, aucun budget n'a jamais été prévu pour assurer son fonctionnement.

En novembre 2000, l'Etat (en nommant même un sous-préfet à cette activité) y organisa *Epiphanies*, une exposition d'art contemporain ; mais ce fut sans doute la date de la fin du projet. L'Association diocésaine (A.E.C.E.) allait bientôt se porter acquéreur du local, sauf le sixième étage où se réfugia l'ANAS ; cette association est maintenant animée par un groupe de laïcs bénévoles (et Yvette Chappey en fut la Présidente) ; elle y organise régulièrement des concerts et des expositions, souvent originales.

Dans les autres niveaux, Mgr Alain Bobière créa le Musée Paul Delouvrier.

LE MUSÉE PAUL DELOUVRIER

Ce musée inauguré en septembre 2007 et ainsi nommé en hommage à Paul Delouvrier (1914-1995), haut fonctionnaire qui fut l'un des principaux concepteurs des Villes nouvelles. Il allait, au départ, recueillir les œuvres offertes par des artistes et destinées à être vendues pour contribuer au financement de la Cathédrale ; cette vente n'ayant pas été nécessaire, ces œuvres ont constitué le premier fonds du musée.

Il est organisé sur trois niveaux de galeries, auxquelles s'ajoutent des espaces d'exposition en sous-sol. Lesquels comprennent en permanence :

- une collection d'art contemporain, depuis 1980, d'artistes de la Figuration narrative (Gérard Fromanger), du groupe Supports-surfaces (Pierre Buraglio, Louis Cane) ou encore du mouvement Op Art (Victor Vasarely) ;
- des collections d'Afrique et de l'Océan indien, de l'archipel des Seychelles, de Madagascar ou d'Éthiopie. De ce dernier pays sont rassemblés du mobilier, des statues, des objets domestiques, des icônes, des parchemins et des objets de cultes, parfois uniques en France.
- le « Fonds Schlumberger », don de l'artiste alsacienne Madeleine Schlumberger (1900-1981), qui se faisait appeler « Marie d'ailleurs », et qui a laissé une œuvre vaste, relevant de plusieurs domaines, dessin, peinture, écriture... Elle expose ici des scènes théâtralisées en miniature, faites d'objets anciens et évoquant différents milieux du XIXe, que l'artiste appelait des « Boîtes à rêves ».

Des expositions temporaires s'y tiennent également. En janvier 2018, celle de Ali Darwish, un artiste né en 1966, réfugié du Kurdistan, largement reconnu en Irak ; ses œuvres expressionnistes sont fondées sur les réalités angoissantes des conflits dans son pays, les peurs qui l'habitent mais aussi les espoirs qui le portent.

Dans le caveau des évêques une œuvre a pris place, prêtée par une église de Charenton-le Pont : deux toiles de Victor Vasarely (1906-1997) et de son fils Yvaral, créées en 1980, qui représentent *Saint Pierre* et *Le Christ*. Ces œuvres sont inhabituelles pour ces artistes : elles sont « figuratives » et ont un thème religieux. On y retrouve le style caractéristique du



maître de l'art optique (création d'une illusion de volume et de mouvement sur une surface plane).

Mgr Alain Bobière a réuni la plupart des œuvres qui en font aujourd'hui un musée exceptionnel, grâce à sa curiosité, à son érudition et aux contacts étroits qu'il a noués avec tous ces pays. Depuis quelques années, il s'est employé à créer le Trésor de la Cathédrale.

LE JARDIN INTÉRIEUR OU JARDIN DU SILENCE

Jacques Guyard, ancien maire d'Evry évoque dans ses souvenirs, « la troisième banlieue » : « *La volonté d'une présence spirituelle au cœur de la ville (...) inspire la réalisation du Jardin Intérieur, petit jardin clos conçu pour la méditation* ». L'idée vient, là encore, d'un prêtre catholique, le P. Michel Henry ; elle remonte aux années 1975/80 et participe de la volonté d'un groupe d'habitants récents de la ville nouvelle qui souhaite lui donner des lieux de gratuité et de ressourcement personnel.

La référence était alors les béguinages de villes de Flandre en Belgique et des Pays-Bas, non dans leur vocation d'accueillir une communauté de femmes pieuses, à la fois religieuses et laïques (mais aussi parfois d'hommes), mais parce qu'ils sont depuis leur création au moyen-âge : en plein centre-ville, près du tourbillon de grandes activités commerciales et de circulations intenses, il s'agit d'un groupe de maisons de ville disposées autour d'une cour ou d'un jardin un espace de calme, de véritables villages dans la ville. Par rapport à la représentation qu'ils se faisaient du centre de la ville nouvelle, certains voulaient créer *loin des bruits de la ville, un lieu de silence* :

- ce *Jardin*, c'est l'espace clos, où les passants pouvaient entrer pour se soustraire aux mouvements de la rue et, quelques instants, se reposer et, pourquoi pas ?, se recueillir ;

Le *silence*, la liberté laissée à chacun de faire appel à des pensées, voire une spiritualité bien à soi.

- ce *Jardin* intérieur, fait appel autant à l'intériorité de la ville, comme un lieu secret, qu'à l'intériorité personnelle, comme un moment de disponibilité totale d'imaginaire.

C'est grâce à François Desbruyères, architecte et urbaniste de l'EPEVRY, qu'est réservé puis aménagé un terrain d'environ 400 m² ; on y installe d'abord une baraque de chantier, puis la collectivité locale y construit le bâtiment en bois qui s'y trouve maintenant.

L'espace est effectivement discret, au point que peu de passants, pourtant nombreux sur cette allée qui relie la gare d'Evry-Centre-Courcouronnes à l'Agora et au Centre commercial, le remarquent. Un mur de plaques de béton, recouvert de végétation, le clôt ; son entrée se fait par un portail en fer forgé, qui a été réalisé par un artisan métallier de Ris-Orangis (dont on a perdu le nom), avec le concours financier de l'Association de Mécénat d'Evry (A.M.E., devenue association Arts et Mécénat de l'Essonne).

Le jardin intérieur a été inauguré en 1985. Pendant environ sept ans, des permanences ont été organisées chaque jour de 12 à 14 h, jusqu'à ce que les volontaires se raréfient au point de plus pouvoir les tenir. Resté fermé durant plusieurs années, faute d'accord sur les diverses activités proposées, parce qu'elles ne correspondaient pas à la vocation de silence et de recueillement du lieu, c'est finalement un groupe de personnes adeptes du *développement personnel* qui y organise des activités compatibles avec cette vocation, : yoga, seitaï, atelier d'écriture, sophrologie, qi cong et calligraphie...et autres, et qui peuvent contribuer au bien-être et à l'épanouissement personnel.

Le Jardin intérieur appartenant à la Communauté d'agglomération, est géré par une association dont les adhérents organisent les différentes activités qui font de lui *un petit jardin de l'harmonie*.



LE FINANCEMENT DES LIEUX DE CULTE

L'article 2 de la loi de 1905, sur la séparation des églises et de l'Etat est devenu célèbre, stipulant que « *la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte* ». Après avoir, dans son article 1 reconnu à la fois la liberté de conscience, la liberté de culte et la liberté d'expression, la loi privait les églises de tout concours public, et, en même temps, les dispensait d'entretenir les lieux de culte existant à ce moment. Toute construction nouvelle ne pouvait être financée que par des ressources privées, à l'exclusion de toute aide de l'Etat ou d'une collectivité locale.

Ce problème du financement de nouveaux lieux de culte allait présenter une acuité particulière dans une ville nouvelle, surtout dans celle d'Evry, où les anciennes communes ne disposaient pas d'édifices assez grands pour elle et pour la population qui devait s'y installer. Selon J. Guyard, la Cathédrale et la Mosquée sont parties d'initiatives locales et ont été portées par des habitants, même si leur financement a impliqué des interventions au niveau national ou international. Le projet de Pagode est d'origine plus régionale. Seuls les mormons ont choisi Evry parce que c'est le chef-lieu d'un département, et c'est leur organisation (en fait la société d'informatique Hewlett Packard) qui a financé le projet, les contributions des quelques pratiquants locaux n'y étant pour rien... (Les fidèles de cette Eglise s'engagent normalement à lui verser 10 % de leur revenu mensuel). Les autres lieux ont été décidés et financés sur place : les Adventistes, les Israélites, les communautés évangéliques et les autres groupes qui se revendiquent d'inspiration chrétienne.

Jacques Guyard avait alors fait admettre une règle selon laquelle les terrains de la collectivité publique (et, en l'occurrence de l'Etat, par l'EPEVRY) seraient cédés à chaque culte pour un Franc symbolique ; il en fut ainsi pour la Mosquée, la Cathédrale, la Synagogue et la Pagode, ainsi que, sauf exception, pour les autres.

De leur côté, les Francs-Maçons ont acheté un local aux Champs Elysées « *pour que dans leurs ateliers une spiritualité laïque s'exprime en ville nouvelle* », sur leurs seuls fonds propres. Mais ils ne resteront à Evry que quelques années.

Selon l'ancien maire d'Evry, « *les lieux de culte, grands et petits, construits en tant que tels ou aménagés dans des locaux existants, ont été voulus et au moins pour une part payés par les fidèles. L'histoire de leur construction montre que cela a pu se faire sans l'aide de l'Etat y compris, au final, pour la Cathédrale, puisque l'Eglise a racheté les volumes du musée d'art sacré. Mais il aura fallu, dans deux cas au moins, la mosquée et l'église des mormons, une puissante injection d'argent de l'étranger qui s'accompagne d'une mainmise sur les bâtiments, le recrutement des responsables et le message diffusé.* »

La Cathédrale d'Evry aurait coûté environ 80 MF. La Collectivité publique y a participé, directement ou indirectement ; l'Etat en y réalisant le Centre pour les Arts Sacrés, qui, par le ministère de la Culture y a mis 5 MF ; l'EPEVRY a apporté une subvention de 3 MF, qui paraissait justifiée par son rôle de promoteur principal de la ville, mais dont la versement ne se fit pas sans des réticences, tant de la part du Trésorier de l'Etablissement Public que du Ministère des Finances ; on dit qu'il avait fallu recourir à l'arbitrage du Président de la République ; c'est à la sortie d'un conseil des Ministres que François Mitterrand aurait signé son accord en disant qu'il s'agissait d'un acte de soutien de l'Etat à l'Art contemporain. La commune d'Evry (et le Syndicat d'Agglomération nouvelle ou SAN), et le Conseil général de l'Essonne (présidé par Xavier Dugoin) ont alors refusé d'y accorder leur concours, en invoquant

l'article cité plus haut de la loi de 1905, et craignant, disaient-ils de créer un précédent difficile à tenir pour l'avenir. Il y eut aussi le concours des Chantiers du Cardinal, (institution créée dans les années 1930 et qui finança quelques milliers d'églises), mais l'essentiel vint de quelque 150 000 donateurs du monde entier et ce fut une belle opération de « crowdfunding » ou « financement participatif », de collecte de petits et de gros dons, d'entreprises et de particuliers : c'est une entreprise qui a offert la carrière d'où les briques ont été extraites et c'est une dame qui a offert l'orgue. Quelques années auparavant, le nouvel Evêché avait été financé par le seul diocèse d'Evry-Corbeil-Essonnes, mais la défaillance des Chantiers du Cardinal, qui avaient promis leur concours, contraignit Mgr Herbulot à réduire son projet initial de moitié ; une partie du terrain alors libéré recevra le Monastère de la Croix.

Les financements des autres lieux sont d'origines diverses, d'Arabie Saoudite et du Maroc pour la Mosquée, de Vietnamiens de France pour la Pagode ; ils ne sont parfois venus que progressivement ; la durée, parfois longue, des constructions de ces lieux de culte trouve là son explication.

Dans son livre, Jacques Guyard affirme qu'il est faux de dire que « *la ville d'Evry et le SAN ont refusé de participer au musée d'Art sacré : les trois millions de francs donnés par EPEVRY ont été pris sur ses participations habituelles au financement des équipements publics locaux et ont été compensés par des emprunts supplémentaires de la commune et du SAN...C'est bien l'argent des Evryens et je ne regrette pas d'avoir voté cette dépense...* » Il ajoute que « *les promoteurs de la mosquée ont protesté contre le fait qu'ils n'avaient pas eu de soutien public, sauf, au niveau local, la vente à prix réduit du terrain d'assiette. La tradition de confusion entre pouvoir et pouvoir religieux dans les pays musulmans rend très vite les choses difficiles. L'aide venue des rois du Maroc ou d'Arabie Saoudite est-elle publique ou privée ?* »

La polémique ne mérite sans doute pas un grand détour. Les terrains ne représentaient qu'une part marginale (moins de 10 %) du coût total d'une opération. Cependant, dans l'histoire de la construction des lieux de culte sur notre ville nouvelle, nous observons que les élus locaux les ont accueillis avec bienveillance, d'abord en mettant provisoirement à la disposition des fidèles des différents cultes des espaces publics : les Catholiques ont, durant plusieurs années, célébré la messe dans la Maison de Quartier Jacques Prévert ; la communauté juive a utilisé une pièce de la Maison de Quartier du Parc aux Lièvres avant que la synagogue ne soit achevée ; de même, les musulmans de ce quartier ont domicilié leur association dans cette maison de quartier pour formuler leur demande de permis de construire leur mosquée.

Cette question du financement des lieux de culte reste sensible. Manuel Valls, député-maire d'Evry, a plusieurs fois proposé que la loi rende possible une participation financière publique directe au financement de constructions neuves de lieux de culte ; or, les arguments ne manquent pas pour que cette loi, vieille de plus d'un siècle, évolue avec la société, pour que le débat public gagne en clarté et en transparence ; on invoque même la justice et l'équité à promouvoir dans notre société devenue plurielle et séculière. Mais les choses en sont restées là, car, sans doute cette loi présente-t-elle un équilibre politique difficile à manier. En fait, on sait que des aides sont toujours possibles dans le contexte législatif actuel.

L'exemple d'Evry le montre.

ET DANS LES AUTRES VILLES NOUVELLES...

L'appel de Paul Delouvrier à marquer le territoire urbain de lieux de culte a donc été diversement reçu. A Evry, l'impulsion d'André Lalande et de son équipe d'EPEVRY a été déterminante.

A Cergy-Pontoise, Robert Hirsch et, à Saint-Quentin en Yvelines, Serge Goldberg, quelles que soient leur convictions religieuses, ont consacré beaucoup d'énergie à surmonter les réticences, voire les oppositions des représentants de cultes (en particulier les Catholiques) à la création d'un monument religieux : Evry bénéficiait, du point de vue qui nous préoccupe, des avantages notables : des quartiers centraux plus denses et plus importants ; et, l'action des responsables de l'aménageur et d'élus locaux (notamment J. Guyard et Guy Briantais) ; enfin l'action de groupes d'habitants et l'engagement de responsables religieux : les Juifs avec M. Ben Soussan, les Musulmans avec K. Merroun, les Catholiques avec Mgr Bobière et Mgr Herbulot ; les Bouddhistes...

Marne-la-Vallée et de Sénart, plus vastes, regroupant un plus grand nombre de communes et, pour la seconde, ayant connu des évolutions institutionnelles diverses, ont accueilli de nouveaux lieux de culte sans stratégie préconçue. Ainsi la récente consécration de l'église de St Pierre du Perray, -une initiative diocésaine destinée à combler un vide dans un secteur résidentiel en forte croissance, et, à Torcy, des centres bouddhiques aménagés dans des bâtiments anciens. Cergy avait déjà sa Cathédrale à Pontoise ; la ville connaît les mêmes besoins nouveaux qu'ailleurs ; on y construit deux édifices significatifs : l'Eglise Sainte-Marie-des-Peuples, parmi les constructions réalisées par Ricardo Boffill dans le quartier Saint-Christophe et, dans le quartier proche de Cergy-le-Haut, l'église Frédéric Ozanam ; elles forment maintenant la Paroisse catholique de Cergy. Non loin de là est édifiée une grande mosquée de 1 300 places, ouverte en 2012 ; la communauté juive

(synagogue Etz Hayim) est plus discrète, à Saint-Ouen-l'Aumône. Citons encore, à Voisins le Bretonneux, le centre paroissial (évangélique) St Joseph le Bienveillant (800 places, ouvert en 2018).

A Saint-Quentin-en-Yvelines : une initiative originale : le Centre œcuménique des 7 Mares. Originale d'abord parce qu'elle vient de l'Etablissement Public d'Aménagement ; ensuite parce qu'il est alors proposé une gestion de ce lieu partagée entre la paroisse catholique d'Elancourt-Maurepas et l'Eglise réformée de Versailles ; enfin parce cette tentative échoue : les évolutions de la ville et du tissu urbain, et celles des responsables religieux (volonté de l'évêché de Versailles de limiter les activités œcuméniques et la décision des protestants de créer un nouveau temple), ainsi que les nouvelles orientations politiques des élus locaux ôtent à ce lieu sa vocation originelle. Le bâtiment, longtemps abandonné, a fini par être vendu à la Commune d'Elancourt et été transformé en école de musique. L'Eglise protestante unie de St Quentin-en-Yvelines a créé une nouvelle paroisse en 2001 et construit un nouveau temple à Montigny-le-Bretonneux, inauguré le 28 novembre 2010, bientôt doté d'un grand orgue, (don d'une famille), et d'un partenariat avec l'école de musique de Guyancourt.

Les villes nouvelles ont vécu une histoire des lieux de culte propre à chacune. Depuis une quinzaine d'années, elles ont achevé la période des constructions, tandis que les structures institutionnelles, tout comme les différentes communautés religieuses, y vivent également leur histoire propre.

Les populations ont changé, les bâtiments ont parfois vieilli et tous doivent être entretenus, plus ou moins difficilement. La présence de « monuments » religieux dans les tissus urbains garde, on peut le penser, un sens dans l'imaginaire des habitants, parmi les symboles fort qui ponctuent nos villes.

DES RELIGIONS ENFOUIES À LA LAÏCITÉ REVENDIQUÉE

Les architectes et urbanistes qui ont conçu puis réalisé la Ville nouvelle devaient penser à toutes les fonctions d'une ville : habitat, activités de production et de commerce, administration, enseignement, loisirs, et tous lieux de rencontre et de vie sociale, un théâtre, des cinémas, un stade et une piscine, une salle des sports...etc Devaient-ils planifier des lieux de culte ?

Les premiers dossiers de Villes nouvelles ne les envisageaient pas ; et pas seulement parce que les urbanistes des années 1960 n'y pensaient pas, mais aussi parce que les juifs, les musulmans comme les catholiques tendaient, pour des raisons différentes à rester discrets et à se consacrer à des actions sociales plutôt qu'à des rites spectaculaires. Ce que Khalil Merroun, le recteur de la Mosquée d'Evry-Courcouronnes aime à dire et répéter : « *j'apprécie le musulman qui passe inaperçu.* »

Les catholiques avaient construit quelque 4 500 églises entre 1918 et 1940, (dont 4 000 en reconstruction de celles démolies par la Grande guerre ; après 1945, ils fournissent un effort particulier de constructions neuves pour accompagner l'exceptionnel essor des villes françaises, avec notamment les grands ensembles de banlieues, puis les villes nouvelles, en créant, en Région parisienne, de nouveaux diocèses calqués sur les nouveaux départements. Les Chantiers du Cardinal s'y montrent très actifs, avec pour objectif de créer une église pour 10 000 habitants, « objectif de l'optimum paroissial »... En 1971, l'épiscopat se pose la question : faut-il encore construire des églises ? Effectivement, la paroisse traditionnelle est remise en question, la notion d'édifice sacré est discutée, la célébration du culte se répand dans les locaux d'habitation et les salles de réunion, l'apostolat se transforme ; les coûts de construction et les frais de fonctionnement des églises sont pris en charge par des fidèles moins nombreux... Autant de raisons pour remettre en cause la stratégie globale de la présence de l'Eglise catholique dans le monde urbain ; le mot d'église est bientôt remplacé par ceux de « centre culturel » ou de « relais paroissial ». Les chrétiens souhaitent alors se réunir dans des locaux collectifs plutôt que dans des lieux de culte visibles. On entre dans une nouvelle ère de « l'Eglise des catacombes ».

Simultanément, les urbanistes et les inventeurs de nouvelles formes urbaines voulaient ne plus reproduire les architectures de barres et de tours des grands ensembles et cherchaient à leur donner une « âme », à partir de lieux structurants, de centres-villes, de signes et de symboles qui leur donnent un sens. En décembre 1969, au cours d'un colloque organisé par un cercle animé par le Cardinal Daniélou, Paul Delouvrier, l'inventeur des Villes nouvelles, a appelé « *l'Eglise catholique à une vision plus conforme à sa tradition et aux exigences de l'urbanisme,* » car, selon lui, le sacré est un besoin que ressentent même les incroyants. Et d'interroger les évêques : « *Dieu peut-il être absent d'un centre-ville ?* » Cet appel allait recevoir des échos divers, tant de la part des aménageurs publics que de la part des élus locaux. Evry se distinguera par une présence du religieux sensiblement plus grande que dans les autres villes nouvelles de la région parisienne.

Dans son livre de mémoires « *la Troisième banlieue, Evry de 1960 à 2003* », Jacques Guyard parle des religions dans la ville comme le passage « *de l'œcuménisme à l'affirmation monumentale* » : *en trente ans, Evry a exprimé dans l'espace urbain, avec une puissance sans égale à notre époque, le rapport des religions à la ville. Nous sommes passés d'un œcuménisme très engagé dans la vie sociale à un retour au monumental et l'affirmation autonome de chaque religion* ».

Michel Boscher, qui fut député-maire d'Evry, qualifié de *père des villes nouvelles*, voulait une cathédrale. Personnellement, j'ai eu connaissance, par le Père Domy, alors curé de la paroisse, d'un projet de grande église dans le quartier dit alors « Evry-1 », qui deviendra les Pyramides; projet laissé sans suite. Les chrétiens n'en voyaient pas l'utilité. Selon J. Guyard « *la volonté d'une présence spirituelle au cœur de la ville et sans signes extérieurs subsistera longtemps ; elle inspire la réalisation du Jardin intérieur* » et, dans le Centre commercial, le local « Présence » qui fait suite à l'Aire libre en cherchant à y maintenir un lieu chrétien. Il constate cette « *étonnante conjonction qui fait sortir de terre, en dix ans, une ville moyenne, la seule cathédrale française du XXe, la plus grande (et belle) mosquée française après celle de Paris, et une pagode, qui s'annonce, par la taille comme par le décor comme le première de France. (...) Ce terroir a une tradition spirituelle, (Notre-Dame de Sion, les Dominicains du Saulchoir). Cathédrale et Mosquée partent d'initiatives locales et sont portées par des habitants de la ville...Si la préfecture vient d'en haut, les lieux de culte viennent d'en bas, et expriment un besoin des fidèles. Besoin de monumentalité qui réagit à la vogue du culte dans les bureaux anonymes, et besoin profond dans cette population coupée de ses racines de retrouver la chaleur et les gestes d'une communauté.(...) Nos sociétés occidentales développées ne peuvent faire l'impasse sur la présence du spirituel dans la ville ; sinon l'esprit marchand envahit tout.(...) Et ce besoin va bien au-delà des croyants ; (...) Nous ne pouvons nous contenter de la tolérance entre les religions ou entre les ethnies.* »

J. Guyard exprime à cet endroit « *qu'il aurait préféré qu'à côté des monuments religieux, les lycées, la bibliothèque, le théâtre, s'affirment comme une architecture forte, comme les temples d'un savoir partagé par tous. Le fait qu'on ait, vers 1972, sans débats, préféré une architecture discrète, poussée jusqu'à l'effacement pour la bibliothèque, montre bien qu'on ne croyait déjà plus au savoir partagé conduisant à la libération des hommes et des femmes. La place des Droits de l'Homme et du Citoyen, associant dans une grande qualité architecturale, chambre de commerce, mairie, cathédrale et espace public, rétablit cet équilibre, près d'une bibliothèque universitaire et d'un bâtiment de sciences dignes de l'éminence de leurs fonctions.* »

La ville nouvelle d'Evry est ainsi devenue celle qui a construit plus qu'ailleurs des lieux de culte ; ils manifestent la plus grande diversité : une synagogue, une cathédrale, une mosquée, une pagode et des locaux d'autres expressions religieuses ou spirituelles.

Les années 1980 vont transformer profondément le tissu social et, partant, les pratiques religieuses. En premier lieu, une plus grande ségrégation sociale : des premiers habitants des nouveaux quartiers, tels que les Pyramides, les ont quittés pour aller s'installer dans les secteurs pavillonnaires des autres communes de l'agglomération (Courcouronnes, Lisses, Bondoufle) ou de communes voisines de la rive droite de la Seine. Les nouvelles familles qui les remplacent sont d'origines géographiques et ethniques différentes et de revenus plus faibles. Certaines viennent du Maghreb mais aussi de contrées mal connues ici : des Noirs d'Afrique, du Congo, du Cameroun, du Burkina Faso, du Togo, du Sénégal, du Mali..., des Vietnamiens, des Tamouls, des Cap-Verdiens ; et, parmi eux, des bouddhistes, des musulmans, des chrétiens, catholiques ou adeptes d'Eglises protestantes (Evangéliques, Adventistes) et d'autres pratiques, des Mormons aux Témoins de Jehovah.

La transformation de l'assistance de la Cathédrale est spectaculaire, ne serait-ce que par les couleurs de peau de plus de 80% des assistances ; mais les changements concernent aussi les pratiques elles-mêmes, que ce soit par la perception des rites, (messes, sacrements traditionnels tels que le baptême...) ou, sur un répertoire pourtant proche, par le rythme des chants et la façon de les interpréter, avec une chorale antillaise (Allamenda) et une chorale

« africaine » (chorale St Corbinien) ; le changement est également évident à la Mosquée, avec l'arrivée de la troisième génération, de personnes immigrées plus jeunes et montrant des aspirations nouvelles quant aux pratiques religieuses et comportementales, (le ramadan, le voile et d'autres éléments qui font l'objet de larges débats publics) ; l'apparition d'Eglises protestantes, (par l'exemple l'église Evangélique, qui a attiré un certain nombre de Catholiques) et d'autres obédiences (les Mormons, les Témoins de Jéhovah), est lié à ces évolutions de population de la ville.

Les débats nationaux sur les signes visibles d'appartenance religieuse, le retentissement local des événements du Moyen-Orient entraînent des difficultés de coexistence entre communautés ; certains se souviennent des révoltes des banlieues en octobre 2005, exprimant des problèmes restés sans solution. D'un autre côté, le dialogue inter-religieux s'amorce et des manifestations sont vécues ensemble : en janvier 1991, à la veille de la première guerre du Golfe, le recteur de la Mosquée vient prier au Jardin Intérieur avec d'autres utilisateurs de ce lieu ; il vient aussi régulièrement célébrer la nuit de Noël à la Cathédrale ; des rencontres ont lieu avec lui et avec Mgr Herbulot, puis Mgr Dubost, et avec le Rabbin Serfaty, de Ris-Orangis. C'est sur le constat de ces difficultés et de ces opportunités d'ouverture qu'est partie une réflexion sur la place de la laïcité dans notre société. Les attentats produits à Paris en 2016, (Charlie hebdo, l'Hyper Cacher et le Bataclan) font réagir les Evryens, qui répondent nombreux aux rassemblements organisés par Francis Chouat, Maire d'Evry, sur la place des Droits de l'Homme et du Citoyen. ; mais on voit aussi que toutes les composantes de la population ne sont pas présentes à ces réunions, qui montrent ainsi des clivages ethniques et religieux peu rassurants. Ces événements ont amené le Maire et la municipalité de la ville d'Evry à adopter solennellement, en juin 2016, une Charte de la Laïcité et à créer un Conseil local de la Laïcité.

Ce conseil réunit des habitants d'Evry et des responsables d'institutions, (d'écoles notamment), sous la Présidence de Maurice Bensoussan ; sa mission est d'observer l'application des principes républicains de la Laïcité sur la ville, de les analyser avec le concours de deux sociologues et le proposer au Maire des actions qui permettraient de les faire mieux respecter.

Les lieux de culte sont là, bien visibles, auxquels les adeptes des différentes religions peuvent se repérer, sinon s'identifier. Non sans connaître des évolutions et parfois des tensions.

L'œcuménisme (entre chrétiens) et l'inter-religieux (avec les autres religions) iront-ils jusqu'à un dialogue qui continue de donner à notre ville une dimension humaine globale ?

LIEUX DE CULTES EN VILLE NOUVELLE : AUTEURS ET SOURCES

Ce document-mémoire est dans l'esprit et le but de l'*Association Mémoires et Avenir de la Ville nouvelle* : recueillir tous documents et témoignages utiles aux futurs historiens de la Ville Nouvelle d'Evry. Recueillir et témoigner aussi de son présent et de son évolution urbaine et sociale.

Ses auteurs ont vécu cette histoire, comme habitants et comme acteurs, plus ou moins actifs et dotés de responsabilités variables, mais toujours attentifs à ce qui s'est passé, au contact des élus locaux, de la population et curieux de tout ce qui a pu se dire ou s'écrire ; ce qui ne prétend cependant pas à l'exhaustivité. Ils ne sont pas des historiens mais font beaucoup appel à leur propre mémoire. Sur de nombreux sujets, les archives officielles s'avèrent pauvres et incertaines, pas datées ou absentes. La mission de MAVN est de combler ce vide. Elle sera longtemps utile.

Les auteurs

Maurice Bensoussan

Habitant d'Evry où il fit toute sa carrière d'instituteur, puis maître d'école, puis directeur d'école, il fut l'un des fondateurs de la synagogue d'Evry et accomplit plusieurs mandats de conseiller municipal. Il est actuellement président du conseil citoyen de laïcité d'Evry.

André Darmagnac

Géographe de formation, André Darmagnac a été l'un des concepteurs de la Ville nouvelle, aux côtés d'André Lalande, comme collaborateur de l'Etablissement Public d'Aménagement de la ville nouvelle d'Evry - E.P.E.V.R.Y. De 1978 à 1989, il a pris la direction du F.I.A.P.EVRY, le dernier équipement dont il avait programmé la construction ; foyer international, il s'agissait d'une sorte de grand hôtel orienté vers le tourisme de jeunes en groupes, mêlé à un lieu de réunions et de séminaires et à un centre culturel. Il a terminé sa carrière au service d'urbanisme de l'Agglomération Evry-Centre-Essonnes. Maintenant retraité, il milite dans diverses associations, dont Mémoires et Avenir de la Ville nouvelle ; il en fut le président dans les années 2000.

Louis Launey.

Originaire de Coutances, Louis Launey devient prêtre et affecté au diocèse d'Evry-Corbeil-Essonnes en juillet 1972, avec une lettre de mission de son évêque afin d'être *particulièrement chargé de rencontrer les personnes et les groupes qui ne s'intéressaient pas aux prêtres en paroisse, en respectant leur cheminement et leurs hésitations, voire leurs contestations sur le secteur pastoral défini par les communes d'Evry, Ris-Orangis et Grigny*. C'est durant ces années qu'il participa au projet de l'Aire libre.

En 1974, avec l'accord de son évêque, il devient prêtre au travail, d'abord à la Mission d'Education Permanente (M.E.P., qui venait d'être créée pour favoriser le rapprochement habitat-emploi dans la ville nouvelle), passe ensuite à l'Agence Nationale d'Informatique, puis à la direction de l'Agence Nationale pour l'emploi (A.N.P.E.).

Sa mission est demeurée sur Evry, en s'élargissant à son réseau de relations personnelles ; il a été également longtemps président bénévole de l'AIVE, association intermédiaire d'aide à l'emploi de personnes en difficulté, plus récemment, a été nommé par l'évêque responsable de la Mission « Pédophilie » du Diocèse.

Joseph Nouvellon

Venu à Evry en 1973, comme directeur d'une nouvelle direction départementale du Crédit Foncier de France, il s'y est installé avec sa famille en 1974. Créateur puis président, jusqu'en 1978, de l'association de la Maison de Quartier du Champtier du Coq, il s'est présenté à l'élection municipale de 1977, sur la liste de Michel Boscher, maire d'Evry depuis 1947, conseiller général et député de l'Essonne. La liste est battue par Claude Jeanlin ; J.Nouvellon poursuit un engagement politique en créant, avec Christiane Gosset et Jean Sékula, l'association « Allez Evry » : tous les trois seront élus en 1983, dans l'opposition au nouveau maire Jacques Guyard. Il sera plusieurs fois, et jusqu'à maintenant, élu municipal, toujours dans la minorité.

Sans jamais accéder à aucune responsabilité politique locale, il est un spectateur attentif de la naissance et du développement de la ville dans laquelle, parce que nouvelle, il avait choisi de vivre. Ses investissements

dans le monde associatif sont aujourd'hui pour lui des sources de documentation qui lui permettent de raconter cette ville, par l'intermédiaire de l'Association Mémoires et avenir de la Ville nouvelle, dont il a été un des fondateurs et président durant quatre années.

Il a été aussi, toujours à Evry, Président de la Maison des Jeunes et de la Culture, de l'Association paroissiale, et, encore aujourd'hui, de l'association du Jardin Intérieur ; il adhère depuis 1996 à l'association Arts et Mécénat d'Entreprises en Essonne (A.M.E.) ; il est également membre, depuis l'origine et à des titres divers, de la Mission d'Education Permanente, devenue Dynamique Emploi, dont il est le trésorier. Il a été aussi, entre 1977 et 1984, membre du conseil d'administration (et président liquidateur) du Centre culturel de l'Agora ; et, à nouveau comme élu du Conseil de Communauté d'agglomération G.P.S., à la Scène Nationale de l'Agora.

Chef d'entreprise, J. Nouvellon, a été membre élu de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne (et de son Bureau) de 1991 à 2017 et en est resté conseiller technique et membre du conseil d'administration de la Faculté des Métiers, de son origine en 2002 jusqu'en 2017.

C'est durant ce long cours que J. Nouvellon a accumulé une importante documentation personnelle, grâce à une bonne mémoire, à de nombreux contacts entretenus avec soin, qu'il peut maintenant livrer son témoignage. Lequel concerne particulièrement la chapelle N.D. de l'Espérance et le local paroissial des Pyramides, le Monastère de la Croix et le Jardin Intérieur.

Les témoins

Maurice Bensoussan et le Docteur Roger Mimoun, actuel président de l'Association gestionnaire de la Synagogue.

Khalil Meroun, recteur de la Mosquée d'Evry-Courcouronnes et président de l'Association Culturelle des Musulmans d'Ile de France ; Mustapha Gautier, secrétaire général de l'ACMIF.

Mgr Alain Bobière, vicaire général du Diocèse d'Evry-Corbeil-Essonne.

Kim Ong, responsable de la Pagode Khanh Anh à Evry.

Jean-Luc Terrien, pasteur de l'église protestante évangélique d'Evry
Marcellin Cyanée, ministre du culte des Témoins de Jéhovah.

Claude Passe, membre, et Patrick Boissière, évêque de l'Eglise Jésus-Christ des Saints de derniers jours à Evry.
M. Larrivière, président de l'association historique de Courcouronnes au sujet de l'église Saint-Guénault.

M. et Mme Vavasseur, habitants de Courcouronnes.

Jacques Guyard, ancien député-maire d'Evry.

Des contacts ont été demandés auprès de l'Eglise Adventiste du septième jour et de l'église Evidence. Sans réponse de leur part.

Les documents

Le Patrimoine des Communes de l'Essonne (Ed Le Flohic)

Jacques Guyard : Evry, ville nouvelle 1960-2003 La troisième banlieue (Ed Espaces Sud 2003)

Jacques Longuet : Autour d'une Cathédrale (Ed Médiaspaul 1995)

Claude Mollard: La Cathédrale d'Evry (Ed O. Jacob 1996)

Jean-Pierre Larivière Vingt ans d'un diocèse (1987)

Les actes des rencontres internationales d'Evry, des 20 et 21 septembre 1989 : L'architecture et le retour du monumental.

Rapport du Comité d'Histoire et d'évaluation des villes nouvelles. Article de Catherine Grémion le religieux dans les villes nouvelles ; (Les annales de la recherche urbaine, n°98 ; octobre 2005).

Catherine Grémion : Les religions dans la ville d'aujourd'hui (Ed L'Harmattan 2012)

Franck Debié et Pierre Vérot : Urbanisme et art sacré ; une aventure du XXème siècle

(1991 Ed. Critérion)

Les photos

Crédit photos J. Nouvellon et Olivier Perrin

Mise en page

Nadia Simony

Couverture

Jean Bouton

TABLE DES MATIERES

QU'EST CE QU'UN LIEU DE CULTE	2
LIEUX DE CULTE AVANT LA VILLE NOUVELLE	4
L'IMPULSION DES CONCEPTEURS DE LA VILLE NOUVELLE	8
LIEUX DE CULTE EN VILLE NOUVELLE	10
SYNAGOGUE	10
L'EGLISE CATHOLIQUE	13
DIOCESE D'EVRY CORBEIL-ESSONNES	13
LA CATHEDRALE DE LA RESURRECTION	14
LA CHAPELLE ND DE L ESPERANCE	16
LOCAL PAROISSIAL DES PYRAMIDES	18
LE MONASTERE DE LA CROIX	20
COURCOURONNES / EGLISE ST GUENAUT	22
LA MOSQUEE D' EVRY-COURCOURONNES	23
LA PAGODE KHANT-NAH	28
L'EGLISE PROTESTANTE EVANGELIQUE	32
LES TEMOINS DE JEHOVAH	33
L'EGLISE JESUS CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS	34
L'EGLISE ADVENTISTE	35
AUTRES LIEUX D EXPRESSION SPIRITUELLE	36
L AIRE LIBRE	37
LE CENTRE POUR LES ARTS SACRES	40
LE MUSEE PAUL DELOUVRIER	41
LE JARDIN INTERIEUR	42
LE FINANCEMENT DES LIEUX DE CULTE	44
ET DANS LES AUTRES VILLES NOUVELLES	46
DES RELIGIONS A LA LAICITE REVENDIQUEE	47
AUTEURS ET SOURCES	50

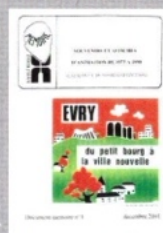
DOCUMENTS MÉMOIRES DÉJÀ PARUS



N°1
30 ANS D'ESSONNE,
30 ANS DE
VILLE NOUVELLE,
LA NAISSANCE D'UNE
VILLE NOUVELLE
1998



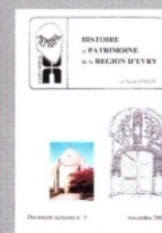
N°2
VILLE NOUVELLE
D'EVRY,
LES ÉTAPES DE LA
NAISSANCE
2000



N°3
SOUVENIRS ET AFFICHES
D'ANIMATION
DE 1973 À 1990
2001



N°4
PIERRE HAPPERT
CHEF DE CULTURE DE LA
FERME DU BOIS-BRIARD
2002



N°5
HISTOIRE ET PATRIMOINE
DE LA RÉGION D'EVRY
2003



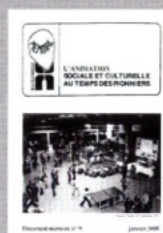
N°6
ANDRÉ LALANDE,
UNE VILLE...
UN HOMME
2004



N°7
TÉMOIN DE
L'ENFANTEMENT
DES ZAC
2005



N°8
LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE AU TEMPS
DE L'ÉPÉVRY
2006



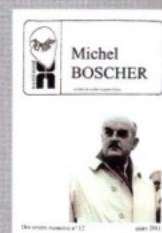
N°9
L'ANIMATION SOCIALE
ET CULTURELLE AU
TEMPS DES PIONNIERS
2008



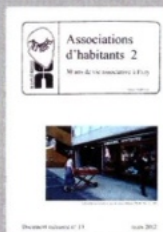
N°10
LES IDÉES DE DÉPART DES
URBANISTES D'EVRY
VILLE NOUVELLE
2009



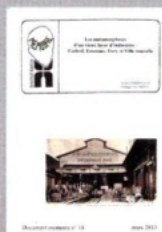
N°11
ASSOCIATIONS
D'HABITANTS N°1
2010



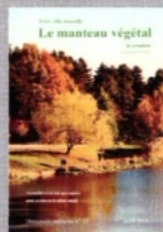
N°12
MICHEL
BOSCHER
2011



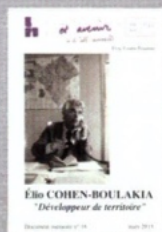
N°13
ASSOCIATIONS
D'HABITANTS N°2
2012



N°14
LES MÉTAMORPHOSES
D'UN VIEUX FOYER
D'INDUSTRIES :
CORBEIL-ESSONNE ET
EVRY VILLE NOUVELLE
2013



N°15
LE MANTEAU VÉGÉTAL
D'EVRY VILLE NOUVELLE :
LA CRÉATION
2014



N°16
ÉLIO COHEN-BOULAKIA
"DEVELOPPEUR
DE TERRITOIRE"
2015



N°17
HABITAT INDIVIDUEL
ET VILLE NOUVELLE
2016



N°18
UN THÉÂTRE
DANS LA VILLE
2017